Recueil 2011-2012 de belles pratiques et de bons usages

en matière d'accessibilité de la cité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT
www.territoires.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

Édito

En adoptant la loi sur le handicap, la France se dotait en 2005 d'un véritable projet de société : faciliter le vivre ensemble. Il s'agissait d'adapter les infrastructures aux personnes handicapées, quelles que soient leurs capacités physiques ou cognitives, pour leur permettre d'accéder aux mêmes services que l'ensemble des citoyens, mais aussi d'anticiper le vieillissement de la population française. Sept ans plus tard, il apparaît clairement que ces avancées profitent à tous et sont un des vecteurs d'amélioration de notre cadre de vie.

Établissements et transports publics accessibles à tous, y compris aux poussettes, trottoirs élargis qui ont permis, en plus de laisser passer les fauteuils roulants, de faire revenir les piétons dans des quartiers entiers, etc. Lors de mes déplacements, je constate régulièrement les transformations profondes nées de cette réglementation. Et pourtant, beaucoup d'élus me font encore part des grandes difficultés qu'ils éprouvent à mettre en œuvre la politique d'accessibilité et à respecter les règles qui la sous-tendent.

Pour les aider à transformer leur ville, le ministère du Développement durable a souhaité que soient mis en évidence les progrès substantiels réalisés en matière d'adaptation du cadre de la vie quotidienne. J'ai lancé un appel à candidatures dans les secteurs du logement, des établissements recevant du public, des transports et de la voirie, pour faire émerger et connaître les belles pratiques et les bons usages en matière d'accessibilité dans la cité.

220 acteurs ont répondu à cet appel : il a été très difficile de sélectionner les réalisations les plus efficientes, les plus belles, les plus accessibles. Vous trouverez dans ce recueil un florilège de celles qui ont paru suffisamment emblématiques pour apporter la preuve, tous azimuts, de la détermination de nos maîtres d'ouvrage, de l'ingéniosité de nos maîtres d'œuvre et du savoir-faire des professionnels du cadre de vie.

Je souhaite que ces belles réalisations permettent d'éclairer ceux qui doutent et qu'elles inspirent ceux qui sont porteurs de projets. Vous pourrez aussi les retrouver, ainsi que 120 autres, sur le site de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle, dans la rubrique centre de ressources.

Que ces réalisations se multiplient au profit de tous, tel est mon objectif !

Marie Prost-Coletta
déléguée ministérielle à l'accessibilité

Sommaire

Avant-propos 4

Établissements recevant du public 6

Mairie, Villebois-Lavalette (16) : Une petite mairie à l'heure de l'accessibilité 7
Auberge de jeunesse, Dunkerque (59) : Des séjours pour tous 8
Bibliothèque universitaire, Lyon (69) : Qualité d'usage à la bibliothèque 9
Refuge, Termignon (73) : La haute montagne à portée de tous 10
Ecole primaire, Blanzac (16) : Des couleurs à l'école 11
Musée municipal, Angoulême (16) : Histoire pour tous 12
Place forte, Grenoble (38) : Une promenade aérienne 13
Château, Nantes (44) : Où la Bretagne devint française 14
Centre d'animation, Saint-Denis-en-Val (45) : Le vivre ensemble 15
Office du tourisme, Villedieu-les Poêles (50) : Une vitrine pour l'art 16
Collège, Saint-Genis-sur-Giers (73) : De la cohérence au collège 17
Complexe aquatique, Le Havre (76) : Tous dans le bain 18
Magasin, Saint-Georges-lès-Baillargeaux (86) : Une ambiance cosy pour tous 19
Siège de la police judiciaire, Nanterre (92) : Pouvoir se repérer, se déplacer 20
Foyer d'hébergement, Abzac (16) : Les 1001 couleurs pour les personnes handicapées mentales vieillissantes 21
Médiathèque, Tulle (19) : La culture accessible à tous 21
Commerces accessibles, Grenoble (38) : Faire ses courses, une réalité quotidienne 22
Maison départementale de l'autonomie, Grenoble (38) : Savoir accueillir par un guichet unique 22
Palais, Reims (51) : Monuments historiques à l'heure de l'accessibilité 23
Aire d'accueil, Beauvais (60) : Accessibilité et gens du voyage 23
Maison des sports, Clermont-Ferrand (63) : Sport et concert en cœur de ville 24
Fermes-auberges, Haut-Rhin (68) : Les fermes-auberges au rendez-vous 24
Établissement de formation professionnelle, Lyon (69) : Accessibilité en milieu dédié 25
Hôtel de région, Lyon (69) : Une vitrine de l'accessibilité 25
Bâtiment universitaire, Lyon (69) : Inclusion chez les étudiants 26
Musée municipal, Chambéry (73) : Architecture et patrimoine décryptés 26

Logement 27

Logement social, adaptation, Saint-Quentin (02) : Du sur-mesure à l'Office 28
Résidence, Hérouville-Saint-Clair (14) : Le hameau de la mixité 29

Gîtes, Dragey-Ronthon (50) : Séjourner chez l'habitant 30
Hébergement temporaire, Dunkerque (59) : Une autre respiration 31
Institut de rééducation, Salies-de-Béarn (64) : Fleurette et Corisandre au XXIe siècle 32
Foyer médicalisé, Ostwald (67) : Bien vieillir chez les personnes handicapées mentales 33
Logement social, construction, Mâcon (71) : Concevoir un ensemble accessible 34
Unités de logements spécialisés, Paris (75) : De vrais logements spécialisés 35

Voirie – Espace public 36

Sentier forestier, Fouesnant (29) : La nature pour tous 37
Ascenseur urbain, Saint-Lô (50) : Un lien pour la ville 38
Parc, Haussimont (51) : Les sens en éveil 39
Voirie accessible, Sommières-du-Clain (86) : Les piétons à l'honneur 40
Espace skiable, Gap (05) : Neige pour tous 41
Aménagement d'une place, Nice (06) : Un cœur de ville humanisé 42
Espace naturel, Nîmes (30) : Un poumon vert accessible 43
Voie verte, Lourdes - Pierrefitte-Nestalas (65) : Promenade sur une ancienne voie ferrée 44
Réflexions autour d'un carrefour, Lyon (69) : Échanger et dupliquer 45
Plage, Saint-Jouin-Bruneval (76) : Les joies balnéaires 46
Parvis de gare, Amiens (80) : Redynamiser un quartier par l'accessibilité 47
Espace naturel, Piney (10) : Se promener entre lac et faune 48
Sentier de découverte, Frasne - Rivière-Drugeon (25) : Ouverture raisonnée d'un site naturel 48
Berges fluviales, Bourg-de-Péage (26) : Reconquête des berges 49
Aires d'arrêt pour automobilistes, Autouroutes du sud de la France :
Pause obligatoire sur l'autoroute 49
Doublement d'une route à forte circulation, Grabels (34) : Circulation douce 50
Espace public en altitude, Arrens-Marsous (65) : Un territoire montagnard accessible 50
Aire de loisirs, Panazol (87) : Le plein-air pour tous 51
Cimetière, Issy-les-Moulineaux (92) : Sérénité et recueillement 51

Transports 52

Transports en commun urbains, Brive (19) : Volontarisme dans une ville moyenne 53
Gare et accessibilité, Saint-Cloud (92) : Une passerelle entre ville et train 54
Taxis, Île-de-France : Des transporteurs « sympas » 55
Audio-description des espaces publics, Toulouse (31) : Pour une représentation
mentale des espaces 56
Transports en commun urbains, Grenoble (38) : « L'Access City Award » du transport collectif 57
Tramway, Reims (51) : L'effervescence au profit de la ville 58
Démarche d'évaluation, Paris (75) : Les usagers, experts du quotidien 59

Glossaire 60

Avant-propos

La ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, le ministre des Transports et le secrétaire d'État au Logement ont initié, le 16 avril 2011, la constitution d'un Recueil de belles pratiques et de bons usages en matière d'accessibilité de la cité.

L'objectif de cette initiative est, après le travail de bilan à mi-parcours de la loi du 11 février 2005 et de mobilisation des acteurs, opéré en 2010 à travers les Journées territoriales de l'accessibilité, d'identifier les réalisations dont l'exemplarité justifie une capitalisation, un retour d'expérience et une large diffusion auprès des acteurs de l'accessibilité.

Les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et gestionnaires de transports, de voiries ou d'espaces publics, de logements ou d'établissements recevant du public ont été invités à déposer un dossier auprès de la préfecture ou de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de leur département.

L'exemplarité des réalisations a été évaluée par trois instances successives :

- un comité départemental, qui a systématiquement réuni les associations de personnes handicapées et la DDTM, mais aussi, selon les configurations locales, la direction départementale de la cohésion sociale, l'architecte des bâtiments de France, l'agence régionale de santé, l'association départementale des maires, le département, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers et de l'artisanat, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, l'Office public de l'habitat, la Fédération nationale de l'immobilier, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, le syndicat ou l'Ordre des architectes ou encore le comité départemental des retraités et des personnes âgées ;
- un comité d'experts du secteur issus d'un des huit centres d'études techniques de l'équipement (Cete) du réseau scientifique et technique du ministère du Développement durable ;
- un jury national, composé des associations représentatives de personnes handicapées, des services d'administration centrale du ministère (délégation ministérielle à l'accessibilité, direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, direction générale des infrastructures, des transports et de la mer), du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu) et d'un journaliste du groupe Le Moniteur.

Les réalisations ont été jugées sur six critères essentiels :

- la qualité d'usage ;
- la qualité urbanistique, l'esthétique, l'innovation ;

- la sécurité ;
- la qualité environnementale ;
- la gouvernance et la concertation ;
- l'économie générale de la réalisation.

Les différentes instances ont pu s'appuyer sur une grille d'analyse élaborée par le Certu et les Cete, qui détaille plus précisément ces critères et leurs indicateurs de performance respectifs. Son usage a assuré une homogénéité d'évaluation sur l'ensemble du territoire national.

Sur 220 dossiers déposés par les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, 167 ont été retenus par les comités départementaux, suivant la répartition sectorielle suivante :

- 48 % de dossiers établissements recevant du public ;
- 33 % de dossiers voiries et espaces publics ;
- 11 % de dossiers logements ;
- 8 % de dossiers transports.

Le réseau scientifique et technique du ministère en a retenu 40, présentés au jury national. Celui-ci a sélectionné les 14 réalisations les plus remarquables.
Le présent recueil constitue un florilège des réalisations considérées comme les plus exemplaires. Grâce à sa grande diversité de présentation des initiatives locales, il permet de balayer l'essentiel du champ de l'accessibilité.

Le lecteur pourra ainsi retrouver tout à la fois :

- des adaptations de bâtiments ou de services existants et des constructions neuves ;
- des établissements administratifs, culturels, de loisirs, de tourisme, de commerce ;
- des aménagements d'espaces naturels, forestiers ou littoraux et des requalifications d'espace urbain ;
- des transports publics et des transports individuels ;
- du logement social, du logement privé et des locaux hébergeant spécifiquement des personnes handicapées ;
- des réalisations visant la mixité géographique, sociale ou générationnelle ;
- des mises en accessibilité de bâtiments ou d'espaces soumis aux réglementations de préservation du patrimoine ;
- des exemples d'atteinte du double objectif d'accessibilité et de haute performance énergétique ;
- des projets portés par des maîtres d'ouvrage, notamment des collectivités territoriales, de tailles variées : de la petite commune à la métropole ;
- des initiatives publiques et des initiatives privées.

Les dossiers complets de présentation des réalisations sont consultables sur le site du centre de ressources de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle : www.accessibilite.gouv.fr

Établissements recevant du public

Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Charente 16

Une petite mairie à l'heure de l'accessiblité

Sélection du jury national

Présentation

Commune de 750 habitants située en zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, Villebois-Lavalette a souhaité réaliser la rénovation intérieure et extérieure de la mairie avec mise en accessibilité. La municipalité avait pour objectif principal de garder le caractère et l'histoire des lieux, tout en y apportant modernité et fonctionnalité et, ce faisant, de faciliter l'accès à la mairie et à l'école primaire et les conditions de travail du personnel communal et de l'équipe municipale et d'améliorer le confort, l'accueil et la confidentialité au sein du bâtiment.

L'ensemble de la chaîne du déplacement a été pris en compte : aménagement de places de stationnement adaptées en dehors de la circulation, construction d'une rampe pour un accès autonome, aménagement du hall d'accueil équipé d'une banque accessible à tout public, aménagement de sanitaires adaptés, accès à l'ensemble des espaces accueillant du public (salle de réunion du conseil servant aux mariages et aux élections, bureaux, secrétariat, bureau du maire), intérieur entièrement repensé et réaménagé de façon plus fonctionnelle et lumineuse.

Caractéristiques

La démarche d'objectifs couplés, maîtrise des consommations énergétiques et amélioration du fonctionnement et de l'accessibilité pour tous permettant la mise en accessibilité d'un hôtel de ville et de l'école primaire attenante avec amélioration des conditions de travail, représente un effort financier à souligner de la part d'une petite collectivité.

Cette démarche démontre qu'il est possible de trouver des solutions pratiques et esthétiques pour un bâtiment à identité architecturale forte.

Porteur de la réalisation

Commune de Villebois-Lavalette
Rue Maurice-Petiot
16320 Villebois-Lavalette
Tél. : 05 45 64 90 04

Lauréat du comité départemental

Nord 59

Sélection du jury national

Des séjours pour tous

Présentation

Dans le cadre d'un projet d'urbanisation plus global, la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) a réalisé une auberge de jeunesse dans le quartier du Grand Large, entre le port et la plage et à proximité du centre-ville, d'une capacité de 168 lits.

Tous les types de déficiences, physique, auditive, visuelle, cognitive et mentale, ont été pris en compte pour calibrer l'intégralité des circulations et des services. La réalisation a visé une accessibilité intégrée, dans laquelle les aménagements ne sont perçus que par les usagers en ayant besoin. La structure d'hébergement peut recevoir des groupes et des individuels. La CUD a également réalisé un parcours pour accéder à la mer.

Caractéristiques

Dans une démarche volontaire et globale, la CUD a su associer l'ensemble des partenaires nécessaires, notamment la société d'aménagement et le futur exploitant.

La mise en place d'une maîtrise d'usage et d'une maîtrise d'exécution qui a permis de veiller à la prise en compte de l'accessibilité de la phase conception jusqu'à la réception de l'ouvrage sans oublier la phase chantier. Cette démarche est intéressante notamment à travers les bénéfices indus, à savoir la sensibilisation de l'ensemble des corps de métiers à l'accessibilité.

L'auberge de jeunesse présente également des innovations, telles qu'un parc d'aisance pour les chiens d'assistance et un réfrigérateur avec compartiment sécurisé pour les médicaments.

La réalisation a été complètement intégrée dans ce quartier en cours de valorisation.

Porteur de la réalisation

Communauté urbaine de Dunkerque
Pertuis de la Marine
BP 5530
59386 Dunkerque Cedex 1
Tél. : 03 28 62 72 42

Lauréat du comité départemental

Rhône 69

Sélection du jury national

Qualité d'usage à la bibliothèque

Présentation

La bibliothèque Marie Curie de l'INSA de Lyon, ouverte en décembre 2009, est un bâtiment central pour l'INSA. Elle propose 220 places de lecture, 14 salles de travail, un amphithéâtre de 135 places, une salle de cours et quatre salles de travaux dirigés.

L'accessibilité de la bibliothèque, tant physique qu'intellectuelle, concerne tous les publics et vise à favoriser l'accès de tous. Cet équipement a été conçu pour que tous puissent bénéficier de ses prestations dans une logique d'inclusion et de maîtrise des coûts.

L'ensemble des maillons de la chaîne d'usage (des accès physiques au bâtiment jusqu'à la recherche documentaire) a été pris en compte et tous les handicaps ont été appréhendés de manière détaillée. La signalétique est un élément phare du projet afin de favoriser compréhension, visibilité et lisibilité pour tous.

De plus, l'occupation de l'espace retenue rend possible les évolutions de cet établissement.

Caractéristiques

Les espaces sont confortables, sécurisants et pratiques. Le personnel a bénéficié d'une sensibilisation à tous les handicaps. Le travail mené sur la signalétique, sur l'ergonomie du mobilier, sur la disposition des différents espaces, sur les services à disposition en font un bâtiment de qualité pour tous, usagers et agents. Les usagers ont été régulièrement consultés, notamment sur le choix du mobilier (ergonomie, esthétique, confort, hauteur d'atteinte des ouvrages, etc.). Cette démarche très complète s'est inscrit dans une logique de conception universelle et qualité d'usage pour tous.

Porteur de la réalisation

Institut national des sciences appliquées de Lyon
20, avenue Albert-Einstein
69621 Villeurbanne Cedex
Tél. : 04 72 43 81 34

Savoie 73

La haute montagne à portée de tous

Sélection du jury national

Présentation

Couvrant une superficie de 53 000 ha dans le département de la Savoie, le parc national de la Vanoise est parcouru par un réseau de 550 km de sentiers, dans lequel s'intègrent une cinquantaine de refuges, dont quatre sont accessibles par le réseau routier.

Le refuge Porte plan du lac est situé dans la vallée de la Maurienne, sur la commune de Termignon, à 2 351 m d'altitude. Ce bâtiment ancien a été adapté à la réglementation accessibilité : adaptation de sanitaires, signalétique spécifique, plans inclinés, aménagement des mobiliers... Un hébergement de 42 lits est offert. Un espace d'interprétation pour personnes handicapées motrices et visuelles, attenant, a également été réalisé.

Caractéristiques

Une grande concertation avec tous les acteurs locaux, élus, techniciens, associations, a permis de rendre accessible un endroit unique dans le cœur du plus ancien des parcs nationaux français. L'immersion dans la nature est rendue possible pour les différents handicaps. L'expérience est capitalisable et reproductible.
La structure possède le label Tourisme et Handicap pour les quatre types de handicap.
Les « plus » offerts :
- la possibilité de prêt d'un module tout chemin adaptable sur les fauteuils roulants de ville ;
- le prêt d'audio-guides et de livrets pour les personnes mal et non voyantes ;
- la formation du personnel du parc et son implication.

Porteur de la réalisation

Parc national de la Vanoise
135, rue du Docteur-Julliard
BP 705
73007 Chambéry
Tél. : 04 79 62 30 54

Charente 16

Des couleurs à l'école

Présentation

Un projet global de rénovation de l'école élémentaire Jardry, à Blanzac, a anticipé la mise aux normes de 2015 en termes d'accessibilité. Une extension de bâtiment comprenant un ascenseur, des sanitaires adaptés et une chaufferie bois a été réalisée.
La rénovation prend en compte la chaîne du déplacement avec la création d'une passerelle entre le bâtiment d'école et celui de la cantine. Un travail sur l'entrée principale a également été réalisé.

Caractéristiques

Cette opération, suivie par l'architecte des bâtiments de France, car l'école s'inscrit dans le périmètre d'un bâtiment classé, traduit un fort investissement de la commune. Les questions de sécurité (mise aux normes des garde-corps) n'ont pas été oubliées. L'extension dans le cadre de la rénovation s'intègre de manière esthétique avec le bâtiment existant. La conception du projet a été faite en collaboration avec les enseignants. La démarche doit se poursuivre.
La palette des couleurs retenue en interne rompt avec l'uniformité de ce type de bâtiment et facilite le repérage. En extérieur, le choix des teintes a pour objectif d'intégrer le bâtiment dans le paysage tout en soulignant les volumes.

Porteur de la réalisation

Mairie de Blanzac-Porcheresse
2 route de Villebois-Lavalette
16250 Blanzac-Porcheresse
Tél. : 05 45 64 03 77

Lauréat du comité départemental

Charente 16

Histoire pour tous

Présentation

Le musée municipal d'Angoulême présente des collections d'archéologie, d'arts extra-européens, de beaux-arts et des collections d'intérêt international. Trois objectifs principaux ont sous-tendu la réorganisation du musée : l'accessibilité de tous, l'accueil des visiteurs et la conservation des œuvres. La muséographie et les animations constituent le socle indissociable de l'accessibilité de l'établissement à tous les publics : les modes d'approche des collections sont différents pour satisfaire et intéresser le plus grand nombre.

L'établissement, en plus d'être conçu sur la base réglementaire (cheminements et accès aux collections pour tous les types de handicap), propose des équipements qui participent à la qualité d'usage des lieux : plans d'orientation tactiles en relief, braille et gros caractères, boucle magnétique de comptoir, fauteuils roulants et sièges pliants disponibles, audio-guides équipés de boucle magnétique avec gros caractères contrastés, fiches des salles en gros caractères... Le label Tourisme et Handicap, attribué au musée en 2008, a été moteur dans ce projet.

Caractéristiques

Cette rénovation-extension a fait l'objet d'une étude d'opportunité pour le maintien dans les lieux de la structure. Elle est le fruit d'un projet architectural ambitieux du point de vue de l'organisation fonctionnelle, prérequis à une accessibilité de qualité. La communication et la sensibilisation sont deux points forts de l'opération. Des médiateurs sont formés et sensibilisés pour adapter l'offre du musée aux demandes du public, et le personnel a bénéficié d'une formation à la LSF. La gratuité d'accès aux collections permet une fréquentation de tous les publics.

Porteur de la réalisation

Musée municipal d'Angoulême
1, rue Friedland
16000 Angoulême
Tél. : 05 45 95 07 69

Isère 38

Une promenade aérienne

Présentation

Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, la place forte La Bastille, à Grenoble, naturellement inaccessible, a été rénovée en recherchant une accessibilité physique pour tous : aménagement des accès au téléphérique, mise en accessibilité du restaurant et des sanitaires, équipements tous handicaps : tables d'interprétation, balises sonores, accessibilité des casemates et des terrasses.
Un interprète assure les visites en LSF du site. Le site comprend également des aménagements culturels, le centre d'art Bastille, le musée des Troupes de montagne, et des aménagements touristiques tels qu'un restaurant et un parcours d'interprétation.

Caractéristiques

La Régie du téléphérique et la ville de Grenoble ont souhaité soigner cet ensemble situé dans une zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique, très bien entretenue.
Cet emplacement, principal site touristique de l'Isère, est contraignant : forte pente, bâtiments complexes. Un travail sur l'esthétique et l'isolation des bâtiments a été effectué pour associer vieilles pierres et nouveaux matériaux dans un objectif de transparence afin de profiter du panorama. Un collectif d'associations (usagers, associations des personnes handicapées, experts en accessibilité) a participé à la prise de décision sur ce projet. Différents partenaires et financeurs ont été mobilisés : ville de Grenoble, Régie du téléphérique, région Rhône-Alpes, conseil général, communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole ; il a aussi été fait appel au mécénat (Gaz Électricité de Grenoble, Banque populaire des Alpes, etc.).

Porteur de la réalisation

Régie du téléphérique de Grenoble
Quai Stéphane-Jay
38000 Grenoble
Tél. : 04 76 44 33 65

Lauréat du comité départemental

Loire-Atlantique 44

Où la Bretagne devint française…

Présentation

Le château des Ducs de Bretagne est un site patrimonial en plein centre de Nantes. Classé monument historique, l'édifice est une forteresse qui abrite une résidence ducale du XVe siècle et d'autres bâtiments datant des XVIe et XVIIIe siècles. Le souci de l'accessibilité et de l'autonomie, physique et intellectuelle, a été au cœur du projet de rénovation : accès aux différents bâtiments ouverts au public (rampes d'accès, entrées, sanitaires…), adaptation des parcours horizontaux et verticaux (ascenseurs), renforcement de la signalétique… La scénographie du musée a été adaptée, l'utilisation de bornes interactives, audio avec boucle magnétique, et de dalles tactiles a été développée ; un accueil spécifique (avec visite en LSF et documentation) est proposé.

Caractéristiques

Cette opération est un des fleurons de l'accessibilité du pays nantais et contribue au dynamisme culturel et touristique de la ville de Nantes. Le quartier, les transports vers le château ont également été traités. Jouer la carte de l'accessibilité dans un bâtiment ancien a techniquement été délicat. La création d'un poste de chargé d'accessibilité et la formation des équipes d'accueil et de médiation ont permis de développer une véritable politique de mixité des publics.
Une collaboration avec le Conseil nantais des personnes handicapées, les associations et structures spécialisées dans le handicap, les professionnels de l'architecture, du tourisme et de la ville s'est déroulée sans interruption depuis le début du projet. Depuis 2007, près de 10 000 personnes en situation de handicap ont visité le site.

Porteur de la réalisation

Ville de Nantes –
SPL Le voyage à Nantes
4, place Marc-Elder
44000 Nantes
Tél. : 02 51 17 49 21

Lauréat du comité départemental

Loiret 45

Le vivre ensemble

Présentation

Le centre d'animation des Chênes de Saint-Denis-en-Val regroupe sous un même toit trois équipements, un multi-accueil, un centre de loisirs et deux restaurants, en un pôle cohérent.
Le bâtiment, en bois, a été conçu comme une architecture de paysage : sous une toiture végétalisée ondulante sont insérées des « boîtes colorées » accueillant chacune une fonction de service ou un lieu d'intimité (dortoir, sanitaires, etc.), accessibles directement et de plain-pied, reliées entre elles par une paroi vitrée. L'architecture du bâtiment, d'un usage facilité pour tous (enfants, personnes malvoyantes, handicapées motrices, malentendantes) est partie prenante de l'accessibilité.
Concevoir une structure pour des enfants a nécessité de penser simple et fonctionnel : repérage des fonctions par couleur, utilisation de pictogrammes, travail sur les cheminements extérieurs pour éviter les conflits piétons/voitures, confort acoustique, etc.

Caractéristiques

Ce centre s'inscrit dans la continuité avec l'environnement paysager et avec la chaîne de transport : cheminements piétons, évacuation facilitée pour tout public, aménagement d'un dépose-bus, mise en place de pistes cyclables.
Un soin tout particulier a été apporté au niveau environnemental (bâtiment très haute performance énergétique), qui fournit une bonne qualité d'ambiance.

Porteur de la réalisation

Commune de Saint-Denis-en-Val
60, rue de Saint-Denis
45560 Saint-Denis-en-Val
Tél. : 02 38 76 70 34

Manche 50

Une vitrine pour l'art

Présentation

Grâce au soutien du conseil régional de Basse Normandie, l'office de tourisme Vitrine des métiers d'arts de Villedieu-les-Poêles accueille tout type de public : enfants, adultes, personnes à mobilité réduite.
Lors de la construction, l'accessibilité a été abordée de manière très complète, tant du point de vue des aménagements réalisés pour l'ensemble des handicaps, que des outils pédagogiques mis à disposition (mallettes tactiles, guides en braille, boucles magnétiques portatives permettant l'écoute des personnes déficientes auditives dans toutes les pièces, parcours) et de la formation du personnel. Initialement destinés à des publics handicapés, un certain nombre d'aménagements ont finalement été généralisés : visites commentées, jeu interactif pour personnes handicapées mentales, confort visuel des espaces d'exposition. Les abords du bâtiment ont été réaménagés afin d'en faciliter l'accès et de le relier au centre-ville et aux équipements proches par un itinéraire accessible et sécurisé.

Caractéristiques

La construction du bâtiment est résolument contemporaine avec son ossature en bois et son bardage en cuivre, matériau ayant fait la renommée de la ville. Le bâtiment lui-même s'inscrit dans une démarche de développement durable (toiture végétalisée, filtration et épuration biologique des eaux de pluie...). Les services tourisme et handicap de la région Basse-Normandie, les associations de personnes sourdes et malentendantes ont contribué à faire valider les choix architecturaux et de matériels. Les formations du CLIC, Accueillir et guider les personnes en situation de handicap, ont complété cette démarche.

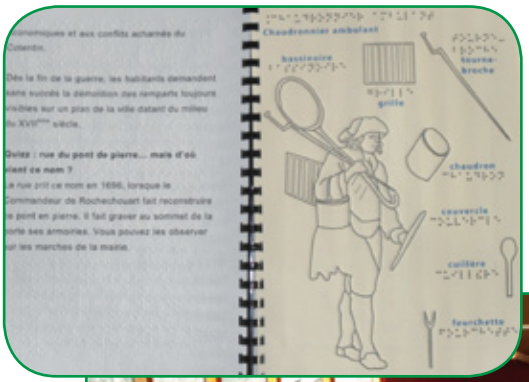

Porteur de la réalisation

Office du tourisme -
Vitrine des métiers d'art
8, place des Costils
BP 32
50800 Villedieu-les-Poêles
Tél. : 02 33 61 05 69

Savoie 73

De la cohérence au collège

Présentation

Constitué de plusieurs bâtiments réalisés à des époques différentes pour accueillir 400 élèves, un réaménagement complet du collège de la Forêt à Saint-Genix-sur-Guiers a été projeté en 2006 afin d'accueillir plus de 100 élèves supplémentaires. Les travaux ont consisté en une démolition partielle, une restructuration et une extension neuve. La prise en compte de l'accessibilité des personnes handicapées a été intégrée au projet en souhaitant répondre à l'échéance de 2015.
La maîtrise d'œuvre a voulu répondre à deux dysfonctionnements majeurs :

- les problèmes de repérage depuis l'espace public extérieur jusque dans le cœur du bâtiment : cheminement quasiment plat, visuellement contrasté et marqué par des repères tactiles, doublé par une voie réservée aux cycles ;
- l'organisation intérieure du collège en travaillant sur le regroupement des locaux par pôle thématique et la création d'une entrée et d'un atrium centraux, épine dorsale traversant tout le bâtiment.

Les questions d'acoustique, de luminosité et de circulation verticale ont également été traitées.
Un travail important a été réalisé sur la signalétique (code couleur).

Caractéristiques

Une identité nouvelle, forte et lisible, du collège a été offerte : nouvelle volumétrie, bardage de bois, toiture végétalisée, etc. La principale difficulté a été de redonner de la cohérence, tout en prenant en compte les différentes déficiences visuelles, auditives, motrices et mentales.
Le suivi de chantier a été particulièrement rigoureux dans la mesure où l'opération a été réalisée en site occupé. Une réflexion au sujet de l'évacuation des personnes à motricité réduite en cas d'incendie a complété le projet (zone sécurisée, désenfumage, une personne reste avec la personne handicapée jusqu'à l'arrivée des secours).

Porteur de la réalisation

Conseil général de Savoie
Direction des bâtiments
et des moyens généraux
Hôtel du Département
BP 1802
73018 Chambéry Cedex
Tél. : 04 79 96 44 46

Seine-Maritime 76

Tous dans le bain

Présentation

La Communauté de l'agglomération havraise (CODAH) a réalisé un complexe aquatique, Belle Étoile, à proximité d'un collège. Situé au nord de l'agglomération et bien desservi par les transports en commun, il offre une piscine de loisirs destinée aussi bien aux individuels qu'aux groupes. Ce complexe propose un bassin sportif, un bassin polyvalent comprenant notamment des barres d'aquagym et une banquette bouillonnante, une pataugeoire ainsi que des gradins et un solarium. C'est une démarche globale qui prend en compte l'ensemble des handicaps, avec la participation d'un consultant accessibilité dans l'équipe de maîtrise d'œuvre. Le projet réalisé présente un ensemble de solutions innovantes telles que les balises sonores ou le prêt de fauteuils Hippocampe résistants à l'eau de piscine. De nombreux équipements et services destinés à un confort d'usage complètent l'offre structurelle.

Caractéristiques

Ce projet s'insère dans une réflexion globale sur les équipements de l'agglomération havraise. La composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre souhaitée au dossier de consultation des concepteurs a été abondée afin d'intégrer un spécialiste de la problématique de l'accessibilité, de la mobilité dans l'établissement et de la facilité d'utilisation des équipements, des personnes handicapées motrices, visuelles, auditives, mentales ou de petite taille sous la forme d'une mission conditionnelle. L'architecte mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre à l'issue du concours s'est associé à un architecte consultant en accessibilité.
La sécurité des personnes a été une préoccupation constante : glissance des sols, signalétique, cheminement allant des bassins à l'infirmerie puis aux véhicules de secours court et clair. La sécurité des personnels a également été prise en compte. À noter, le pédiluve de 2 mètres de large, de forme incurvée avec une pente à 4 %.

Porteur de la réalisation

Communauté de l'agglomération havraise
Hôtel de l'Agglomération
19 rue Georges-Braque
76085 Le Havre Cedex
Tél. : 02 35 22 24 67

Vienne 86

Une ambiance cosy pour tous

Présentation

La réalisation a consisté à réaménager complètement un local commercial, situé à Chasseneuil-du-Poitou, en tant qu'espace de torréfaction artisanal couplé à un local de vente et de dégustation de café, de thé, de chocolat.
Le propriétaire a souhaité lever les contraintes architecturales qui pesaient sur l'accessibilité au local. Les travaux ont porté sur la réalisation d'une place de stationnement, d'un cheminement sécurisé accessible de la rue à l'intérieur du commerce et d'une façade repérable avec une entrée praticable pour tous. Un podium a été installé sur une partie du local, il permet aux personnes à motricité réduite, une fois la porte franchie, de bénéficier des prestations proposées. Le podium, qui offre une vue panoramique sur l'ensemble du magasin, est équipé de trois marches qui permettent d'accéder au reste du magasin.
L'atelier de torréfaction a été rendu visible pour tous. Un film sur la torréfaction est projeté sur un écran dans la partie accessible. Les produits de la boutique sont disponibles à cet endroit également.

Caractéristiques

Cette opération est située à proximité d'une zone commerciale. Le propriétaire a fait part d'une réelle volonté de rendre son commerce accessible à tous. Il l'a fait en totale autonomie. Une grande vigilance pendant les travaux a permis de ne pas dépasser le budget fixé et de répondre aux exigences d'accessibilité. Le magasin présente une ambiance chaleureuse et cosy qui n'est en rien pénalisée par le propos retenu au niveau de l'accessibilité. La porte d'entrée d'époque a été recalibrée pour offrir un large passage.
Détail intéressant : la transformation du matériel de torréfaction avec l'achat d'un pelliculier fonctionnant à sec. Les peaux qui se détachent du grain sont retenues pour servir de compost, sans plus aucun besoin en eau, pour le même résultat.

Porteur de la réalisation

SARL Torréfaction de l'Auxance
24 Bis Route de Paris, Grand-Pont
86360 Chasseneuil-du-Poitou
Tél. : 06 76 59 22 16

Hauts-de-Seine
92

Pouvoir se repérer, se déplacer

Présentation

La préfecture de police de Paris a souhaité améliorer l'accueil du public au service départemental de la police judiciaire des Hauts-de-Seine. L'opération a consisté en la conception, la fourniture et la pose d'une signalétique extérieure et intérieure. Elle a été adaptée à l'accueil des personnes handicapées motrices, sensorielles ou mentales. Sa conception respecte les principes de dimensionnement de caractères, de hauteur d'installation, de couleur et de contraste et permet la lecture en relief et en braille. Elle a également fait l'objet d'une recherche pour identifier un matériau spécifique évitant l'usure.

Caractéristiques

Cette signalétique a bien pris en compte tous les types de handicap (grosseur des caractères, contrastes, pictogrammes, hauteurs d'installation, etc.) et a aussi permis de satisfaire aux attentes des travailleurs handicapés ainsi qu'aux personnes ne maîtrisant pas la lecture ou la langue française. Ce type d'établissement doit répondre également à des contraintes de sécurité, qui ont également été intégrées ; les locaux réservés au personnel sont notamment identifiés et permettent au public de repérer les usages privatifs. Le dossier traite uniquement de la signalétique, souvent le « parent pauvre » d'un projet de construction, mais qui est une priorité pour l'autonomie de toutes les personnes dans un établissement recevant du public. Le cahier des charges a été établi à partir des recommandations des associations représentatives des quatre familles de handicap, qui fixent des niveaux de performance dépassant le cadre réglementaire et normatif.

Porteur de la réalisation

Préfecture de police de Paris
9, boulevard du Palais
75004 Paris
Tél. : 01 53 73 20 35

Lauréat du comité départemental

Charente 16

Les 1001 couleurs pour les personnes handicapées mentales vieillissantes

La problématique de l'accueil et de l'accompagnement des adultes handicapés mentaux vieillissants revêt un enjeu majeur. L'ADAPEI de Charente accueille en foyer occupationnel et en foyer médicalisé 40 personnes âgées de plus de 50 ans. Le bâtiment, implanté sur un terrain de 10 919 m², s'élève sur quatre niveaux, tous de plain-pied sur une façade, grâce à la déclivité du terrain, afin de favoriser l'interaction entre le village et l'établissement. L'ensemble de la structure est accessible en toute autonomie à des résidents qui cumulent différents types de handicap (mental, moteur, visuel, cognitif et auditif). L'atrium central, baigné de lumière naturelle, dessert quatre unités de vie, disposées en étoile, repérables par un code couleur différent. À noter que le bâtiment accueille aussi une cantine scolaire et un salon de coiffure.

Porteur de la réalisation
La Maison des 1001 Couleurs
ADAPEI 16 Bellevue - 16500 Abzac
Tél. : 05 45 89 68 68

Corrèze 19

La culture accessible à tous

Implantée dans la ville de Tulle, cette médiathèque dessert 35 communes et se trouve au cœur d'un réseau de 11 bibliothèques.
La médiathèque a été voulue pour favoriser l'accueil de tous les publics. À cette fin, de nombreuses réunions de travail ont été menées dès le choix du cabinet d'architecture. L'ensemble des handicaps a été pris en compte aussi bien au niveau du bâti que des prestations. La chaîne du déplacement a été particulièrement étudiée : voies piétonne et cyclable, transport urbain, liaison avec la voirie.

Porteur de la réalisation
Communauté de communes Tulle et cœur de Corrèze
2, rue du 9-Juin-44 - 19000 Tulle
Tél. : 05 55 20 21 48

Lauréat du comité départemental

Isère 38

Faire ses courses, une réalité quotidienne

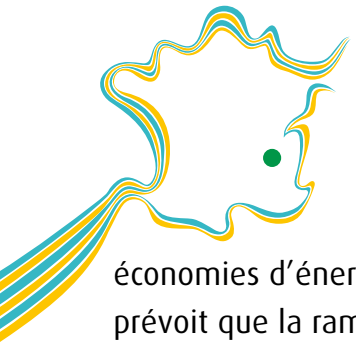

La ville de Grenoble, dans le cadre de sa politique de mise en accessibilité de la ville, a conçu un dispositif d'aide aux commerces, dans le cadre du programme FAARE (fonds d'action pour l'accessibilité, la rénovation et l'embellissement). Sont ainsi encouragés les actions de mise en accessibilité, l'embellissement des vitrines, les travaux relatifs aux économies d'énergie et de sécurisation des locaux. Le règlement général de voirie de Grenoble prévoit que la rampe d'accès aux commerces peut, en cas d'impossibilité technique, déborder sur le trottoir, sous réserve qu'un cheminement de 1,60 m de large soit libéré sur le trottoir. Grâce à un partenariat avec les chambres consulaires (CCI, chambre des métiers et de l'artisanat), une aide financière est accordée sur la base de 30 % du montant HT des travaux d'accessibilité avec un plafond de 3 000 €. Un concours annuel des commerces accessibles et labellisés récompense les réalisations les plus exemplaires.

Porteur de la réalisation

Mairie de Grenoble - service déplacements accessibilité - direction environnement
11, boulevard Jean-Pain - 38021 Grenoble – BP 1066
Tél. : 04 76 76 32 83

Isère 38

Savoir accueillir par un guichet unique

Le conseil général de l'Isère a créé une maison départementale de l'autonomie (MDA) en regroupant la maison départementale des personnes handicapées et huit services centraux du conseil général en charge de l'autonomie. Une attention toute particulière a été apportée à la qualité de la chaîne du déplacement, depuis les espaces publics jusqu'à l'intérieur même de chaque bureau. Située en plein cœur de ville, la MDA est desservie par un réseau dense et bénéficie d'un fléchage routier et piéton. Les cheminements depuis le tram et la gare et le mobilier urbain, à proximité du site, ont été adaptés. Les locaux présentent tous les aménagements permettant à toute personne, quel que soit son handicap, de s'orienter, se guider et se déplacer en toute autonomie. Le site internet est labellisé AccessiWeb. Un dossier à consulter et un lieu à visiter par tout maître d'ouvrage qui souhaite réaliser une opération d'exception.

Porteur de la réalisation

Conseil général - service travaux d'aménagement
17-19, rue du Commandant-L'Herminier
Cité administrative – Bâtiment 2 - 38000 Grenoble Tél. : 04 76 00 36 02

Marne 51

Monuments historiques à l'heure de l'accessiblité

Le palais de Tau, bâtiment du Centre des monuments nationaux, a bénéficié d'un programme de mise en accessibilité en lien avec les collectivités locales et grâce au mécénat. La démarche globale, voulue par les promoteurs et portée par les architectes des bâtiments de France, a permis d'intégrer l'identité historique, culturelle, architecturale et sociale du monument tout en relevant le défi de l'accessibilité à tous les publics. Les accès et les déplacements intérieurs pour les personnes à mobilité réduite sont ceux du public. Malgré la complexité du bâtiment, toutes les salles du musée sont accessibles. Les associations de personnes handicapées ont été associées dès la phase de concertation et durant les travaux. Des outils de médiation sont proposés. Cette réalisation est un bel exemple de coordination des différents acteurs afin de rendre accessible un ensemble architectural remarquable : accessibilité des bâtiments et traitement de la chaîne du déplacement (cathédrale et palais de Tau).

Porteur de la réalisation
Palais de Tau
2, place du Cardinal-Luçon - 51000 Reims
Tél. : 03 26 47 85 43

Oise 60

Accessibilité et gens du voyage

La Communauté d'agglomération du Beauvaisis, dans le cadre de ses compétences en matière d'équilibre social de l'habitat, a ouvert, le 1er mars 2011, un équipement adapté au mode de vie et aux besoins spécifiques des gens du voyage handicapés. L'accessibilité a été pensée globalement, en prenant en compte l'équipement, ses abords, son accès physique depuis les cheminements et voies existantes et l'accès aux services de proximité. Tous les équipements sont accessibles (avec une réponse forte en matière de contraste visuel) et les déplacements sont sécurisés. L'aire est connectée au quartier voisin et ses services (écoles, commerces, administrations, etc.) grâce à un cheminement accessible et praticable (850 m), équipé de points lumineux, d'une largeur minimale de 1,40 m, sans obstacle. Une offre de transport en commun complémentaire permettra de rejoindre facilement tous les points et services de Beauvais. La mobilisation d'une chaîne de compétences pluridisciplinaire et la concertation sont deux points forts de ce dossier.

Porteur de la réalisation
Communauté d'agglomération du Beauvaisis
Hôtel de Ville BP 60330 - 60021 Beauvais
Tél. : 03 44 79 40 83

Puy de Dôme 63

Sport et concert en cœur de ville

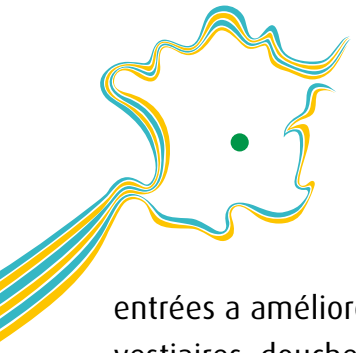

La ville de Clermont-Ferrand, dans le cadre de l'amélioration de sa maison des sports, a souhaité rendre les 6 niveaux de ce bâtiment de 20 000 m² accessibles, afin d'accueillir des personnes handicapées aussi bien dans sa partie sportive (11 salles) que dans sa salle de spectacle (4 800 places) et de faciliter le travail du personnel. Situé en centre-ville, cet ERP est bien desservi par les transports en commun. Le traitement des différentes entrées a amélioré la desserte du bâtiment pour tous. Chaque salle de sport est équipée en vestiaires, douches et toilettes accessibles. Le centre médico-sportif peut recevoir les personnes ayant une pratique handisport. L'accès du public à la salle de spectacle se fait par l'entrée usuelle grâce à une rampe d'accès et un large escalier qui a été adapté. La salle propose des places pour les personnes handicapées motrices, visuelles ou auditives. Le bar n'a pas été oublié lors de ces travaux. Le comité départemental handisport et la CAPH ont été consultés dans le cadre de ce vaste chantier qui a bénéficié de financements multiples.

Porteur de la réalisation

Direction du patrimoine bâti
Boulevard Kennedy - 63100 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 42 62 79

Haut-Rhin 68

Les fermes-auberges au rendez-vous

La mutualité sociale agricole d'Alsace (MSA) a demandé à Haute-Alsace Tourisme et à l'Association des fermes-auberges du Haut-Rhin de mener un programme d'accompagnement des fermiers-aubergistes pour les sensibiliser à l'accueil des personnes handicapées et les inciter à adapter leurs établissements. Cette démarche globale a été menée en partenariat avec des deux associations locales de personnes handicapées.

Les actions ont été engagées au fur et à mesure des demandes des fermiers-aubergistes. Des séances de sensibilisation et formation tout d'abord, puis de l'aide au diagnostic et enfin un guide de bonnes pratiques ont ainsi été programmés. De plus, la MSA aide financièrement les travaux nécessaires à la mise en accessibilité des fermes-auberges.

L'objectif de labellisation Tourisme et Handicap a déjà été atteint par neuf fermes-auberges.

Porteur de la réalisation

Maison du Tourisme
1, rue Schlumberger - BP 60337 - 68006 Colmar
Tél. : 03 89 20 10 68

Rhône 69

Accessibilité en milieu dédié

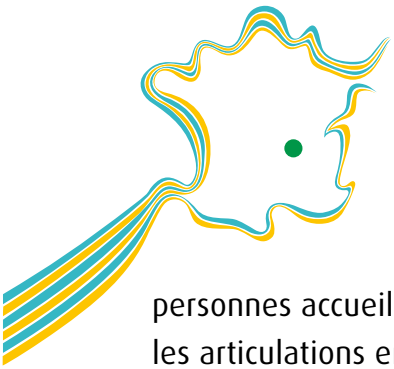

L'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées de Lyon a souhaité regrouper ses services (six services médico-sociaux qui accueillent 700 personnes handicapées par an) sur un emplacement en cœur de ville et donc accessible par les transports en commun. C'est ainsi qu'un immeuble en R+5 de 5 000 m² a été conçu et aménagé afin d'offrir les commodités d'usage les plus larges aux personnes accueillies et au personnel. Programmiste, architecte et promoteur ont travaillé les articulations entre les différentes fonctionnalités attendues pour un résultat qui allie la haute qualité d'usage, l'esthétique et une approche qualité énergétique. L'ADAPT souligne l'importance de l'anticipation, dès le stade de la conception globale de l'édifice et de son intégration dans l'environnement, qui permet de faire mieux et moins cher plutôt que d'apporter des actions correctives au fur et à mesure de la réalisation ou, pire, après celle-ci.

Porteur de la réalisation
Direction interdépartementale de L'ADAPT
7, rue de Gerland - 69007 Lyon
Tél : 04 72 71 59 60

Rhône 69

Une vitrine de l'accessibilité

Pour son nouveau siège, la région Rhône-Alpes a souhaité adopter un site plus central : le nouveau quartier de La Confluence à Lyon. Ce bâtiment neuf, de 46 650 m², applique de manière volontariste les principes de l'égalité des chances, pour un surcoût d'investissement de moins de 1 %, et du développement durable, bâtiment THPE.
Dans ce quartier neuf, desservi par des transports en commun accessibles, tous les visiteurs, quelles que soient leurs différences physiques, sensorielles, intellectuelles, sociales, culturelles, d'âge ou d'autonomie, sont accueillis par la même porte et trouvent un bâtiment adapté à tous leurs besoins. Un observatoire de qualité d'usage a été installé pour pérenniser, voire améliorer, cet équipement public. Cette réalisation exemplaire qui a bénéficié d'un portage politique fort, d'une assistance à maîtrise d'usage et d'une concertation remarquable est la vitrine emblématique de la politique d'accessibilité.

Porteur de la réalisation
Région Rhône-Alpes
1, esplanade François-Mitterrand CS 20033
69269 Lyon Cedex 02
Tél. : 04 72 59 40 00

Rhône 69

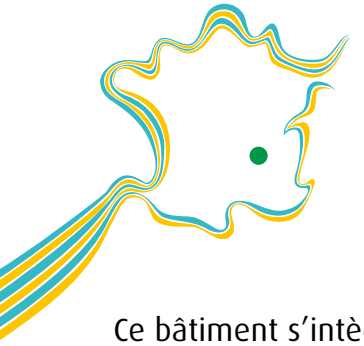

Inclusion chez les étudiants

L'université Claude Bernard, devant se doter d'un nouveau bâtiment sur le site de Rockefeller, a mené les réflexions en intégrant la réglementation accessibilité au sein de son projet comme garante de sa volonté d'inclusion. Chaque prescription technique réglementaire est devenue une composante de l'architecture. Il s'agissait de relever un véritable challenge : garder son attractivité au niveau des étudiants handicapés.
Ce bâtiment s'intègre au cœur d'un ensemble garantissant l'accessibilité aux étudiants, tant au niveau de la chaîne de déplacement externe et interne au campus que de la médiathèque et du restaurant. Dès la conception du projet, les installations spécifiques nécessaires ont été prévues, en privilégiant qualité d'usage et sécurité. Cette orientation permet d'accueillir, en cours mutualisés avec les autres étudiants, ceux de l'institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients de la vue. Cette réalisation est une référence en matière de réponse aux attentes des personnes aveugles ou malvoyantes. On notera que le serment d'Hippocrate, reproduit sur la façade principale vitrée, a trouvé une nouvelle fonction, celle de vitrophanie.

Porteur de la réalisation

Mission Handicap – bâtiment Astrée
6 avenue Gaston Berger - 69622 Villeurbanne
Tél. : 04 72 43 14 77 - Mél : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Savoie 73

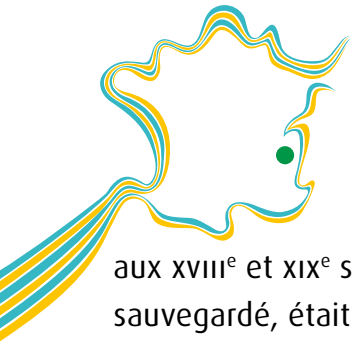

Architecture et patrimoine décryptés

La ville de Chambéry a souhaité créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, lieu de sensibilisation et d'information de tous à son patrimoine, dans un hôtel particulier du XVIe siècle, remanié aux XVIIIe et XIXe siècles. L'adaptation des deux niveaux de l'hôtel de Cordon, situé en secteur sauvegardé, était un vrai défi. Les architectes du patrimoine et l'architecte des bâtiments de France ont su trouver les solutions pour installer un ascenseur et créer un cheminement extérieur et intérieur accessible. Le rez-de-chaussée, conçu comme un prolongement de la rue, accueille les prestations collectives et a reçu un traitement volontairement contemporain. La scénographie retenue permet un accès à tous. Cette réalisation, conçue dans la concertation à chaque étape de la démarche projet, allie respect du patrimoine et modernité.

Porteur de la réalisation

Mission handicap
Hôtel de ville – BP 1105 - 73011 Chambéry
Tél. : 04 79 60 23 85

Logement

Aisne 02

Du sur-mesure à l'Office

Sélection du jury national

Présentation

Le bailleur Habitat Saint-Quentinois propose, depuis 2007, aux locataires en faisant la demande et sur justification médicale, une adaptation de leur logement à leur handicap. Le besoin est étudié par une « cellule autonomie » créée au sein du bailleur qui s'adjoint les services d'une ergothérapeute de l'Association des paralysés de France afin de proposer la solution adaptée à chaque locataire. Elle travaille sur des logements existants en réaménageant la plupart du temps les salles de bains et les sanitaires ; elle spécifie également des actions d'élargissement des couloirs, d'abaissement des seuils de porte, de mise en place de portes coulissantes, de création de rampes d'accès ou de motorisation de portail. Les cas les plus rares portent sur l'installation de systèmes sonores, visuels ou vibratiles afin de satisfaire certains handicaps. Les travaux, d'un coût moyen de 12 000 € par logement, sont garantis sans augmentation de loyer pour le locataire. 390 logements ont été traités à ce jour ce qui représente 7,4 % du parc du bailleur.

Caractéristiques

L'opération permet aux bénéficiaires de conserver leur lieu d'habitat et de continuer à évoluer au sein du même quartier sans augmentation du loyer. L'adaptation du logement se fait en fonction du handicap du locataire, en accord avec lui, et permet de répondre parfaitement aux besoins. Après réalisation des travaux, un suivi est assuré par l'ergothérapeute afin de vérifier l'appropriation par le locataire des nouvelles dispositions de son logement.
Le projet est exemplaire en termes d'adaptation de logements sociaux existants aux besoins des occupants sans changement de lieu de vie, à coût maîtrisé afin que le locataire ne ressente aucun impact financier. La démarche est de grande qualité et apporte des bénéfices tant sur le plan humain que social.

Porteur de la réalisation

Habitat Saint-Quentinois
Office public de l'habitat
142, boulevard Gambetta
02100 Saint-Quentin
Tél. : 03 23 06 11 23

Lauréat du comité départemental

Calvados 14

Sélection du jury national

Le hameau de la mixité

Présentation

Le maître d'ouvrage de cette opération est Alter domus, situé à Ifs (Calvados). Cette opération comporte deux bâtiments contigus : un bâtiment principal qui abrite dix logements, huit en rez-de-chaussée et deux à l'étage ; un second qui comporte quatre logements de plain-pied. Le coût total de cette opération est de 1 300 000 €. Cette résidence comporte un ensemble de prestations adaptées visant à faciliter la vie autonome de personnes en situation de handicap. Les huit logements en rez-de-chaussée sont exclusivement réservés à des adultes handicapés lourdement dépendants, les autres logements peuvent accueillir des personnes valides. La construction est à ossature bois, implantée entre un quartier résidentiel et un bâtiment moderne en bois. Les extérieurs sont arborés et paysagés. Les logements en rez-de-chaussée disposent d'une terrasse et d'un jardin.

Caractéristiques

Le concept allie une conception architecturale adaptée aux normes et à l'ergonomie des personnes handicapées. La réglementation accessibilité est totalement respectée, et même dépassée sur certains points. Les salles de bains sont équipées de douches à l'italienne et prééquipées pour recevoir une baignoire. La domotique est présente (ou prévisible en cas de besoins spécifiques) : motorisation des portes, murs renforcés pour motorisation du mobilier, charpente renforcée pour l'installation d'un lève-personne entre la salle de bains et la chambre... La sécurité des locataires est assurée par la présence permanente d'un auxiliaire de vie qui peut être appelé par un boîtier d'appel adapté à chaque handicap et situé dans chaque logement. Le bien-être des personnes est assuré par un intérieur en bois, ouvert par de larges baies vitrées vers le jardin et une terrasse. La chaîne de déplacements extérieurs est assurée : présence d'un arrêt de bus et du tramway à 450 m de la résidence, de trottoirs adaptés permettant une circulation intuitive dans ce quartier de la ville où sont présents de nombreux commerces.

Porteur de la réalisation

Alter domus
320, quartier du Val
14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 31 47 73 75

Lauréat du comité départemental

Manche 50

Sélection du jury national

Séjourner chez l'habitant

Présentation

Le maître d'ouvrage de cette opération est un propriétaire-exploitant agricole habitant à Dragey-Ronthon (Manche) qui a souhaité réhabiliter une ancienne longère. Ce bâtiment offre désormais deux gîtes, l'un de quatre à six personnes en rez-de-chaussée, l'autre de six à huit personnes sur deux niveaux. Les travaux liées à la mise en accessibilité ont été à l'origine d'une architecture et d'une décoration originales : ossature et bardage bois ajoutés au bâti ancien en pierre, mélange de couleurs et matériaux variés et volumes spacieux. Ce choix a été très gratifiant : l'ouvrage est apprécié de tous, les aménagements spécifiques à l'accessibilité contribuent en grande partie au charme des lieux. Cette réalisation permet à chacun d'apprivoiser en douceur le monde du handicap et de découvrir des personnalités riches et chaleureuses.

Caractéristiques

L'ensemble des handicaps est traité : un gîte pour les quatre familles de handicap et un second uniquement pour les handicaps mental et auditif ont été réalisés. L'opération est labellisée trois clés Clévacances et Tourisme et Handicap, dont l'association gestionnaire a été associée dès le début. La qualité d'usage est excellente, tout ayant été fait pour faciliter la vie des personnes handicapées. Les propriétaires, passionnés par les vieilles pierres et le patrimoine bâti, n'ont jamais envisagé ce projet autrement que par la rénovation d'un bâti existant. Des contraintes supplémentaires, coût et durée du chantier plus élevés, ont dû être assumées, mais le charme, la convivialité et l'enthousiasme qui émanent de cette habitation ne pourraient être comparables s'il s'agissait d'une construction nouvelle. Cette opération est remarquable par la qualité des prestations et le haut niveau d'accessibilité qui permet aux personnes handicapées d'être sur un lieu de vacances sans que cela soit une contrainte pour eux.

Porteur de la réalisation

Gîtes Les Salicornes
51, route de la Mer
50530 Dragey-Ronthon
Tél. : 02 33 58 73 49

Nord 59

Une autre respiration

Présentation

La résidence Michel Taccoen, gérée par l'association d'Aide aux Personnes à handicap moteur (APAHM), est un accueil temporaire pour personnes handicapées motrices, avec troubles ou déficiences associés, permettant de soulager momentanément leurs proches. L'établissement, ouvert en avril 2009, est construit sur un terrain jouxtant l'hôpital maritime de Zuydcoote d'environ un hectare. Il a une capacité de 16 places. Les séjours sont proposés sous la forme d'accueil de jour, d'accueil de nuit ou d'accueil de jour et de nuit. De nombreuses innovations permettent aux usagers d'évoluer sur le site avec confort et en toute sécurité (équipements adaptés, éclairage, domotique, contrôle d'accès personnalisé...). L'accessibilité du site n'a pas été oubliée grâce à une démarche commune avec la ville de Zuydcoote. Le stationnement a également été étudié. Le bâtiment répond aux exigences de la haute qualité environnementale et de la très haute performance énergétique, assurant confort et économies de fonctionnement.
Le financement est multi-partenarial : financeurs, élus, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, associations. Une concertation des personnes intéressées au projet, avant et pendant les travaux, a permis une réflexion d'intégration de l'établissement dans l'environnement proche.
Le nombre de chambres pourra évoluer.

Caractéristiques

La maison d'accueil temporaire résidence Michel Taccoen contribue à la réalisation du projet de vie de personnes handicapées. Elle représente une forme innovante d'accueil et d'accompagnement dans un environnement où l'accessibilité intégrée à une culture. Le principe suivi de haute qualité environnementale fait ici miroir au principe de haute qualité d'usage.
Le développement durable est décliné à travers les exigences qualitatives liées aux usages, dans la démarche artistique de création d'espaces de vie et dans l'approche économique et environnementale du bâti.

Porteur de la réalisation

APAHM
760, boulevard de la République
BP 4227
59378 Dunkerque Cedex 01
Tél. : 03 28 63 75 45

Pyrénées-Atlantiques 64

Fleurette et Corisandre au xxie siècle

Présentation

Le hameau Bellevue à Salies-de-Béarn est un ensemble de trois pavillons, dont deux réhabilités – le pavillon Fleurette et le pavillon Corisandre –, d'un grand hôtel construit au xixe siècle au cœur d'un parc paysager et de quelques constructions plus récentes. Il est devenu aujourd'hui un institut d'éducation motrice et de formation professionnelle. Les réhabilitations (livrées en août 2010 et juillet 2011) se sont inscrites dans une démarche globale réfléchie sur l'ensemble du site qui accueille une soixantaine de jeunes résidents dont certains présentent des difficultés motrices.
Le choix retenu a pris en considération les besoins, notamment en matière d'accessibilité, pour en faire des éléments esthétiques du projet d'architecture, dès les premières phases du projet. Des ajustements mineurs sont encore à prévoir, comme la prise en compte du handicap auditif. S'agissant d'un ERP, l'ensemble devra être mis aux normes accessibilité pour 2015.

Caractéristiques

La gestion des enjeux de l'accessibilité et de la thermique en parallèle a permis de ne réaliser qu'un seul projet de réhabilitation pour les deux volets, énergie et accessibilité, et donc de générer des économies d'échelle. Cette réhabilitation est aussi le produit d'une conception-réalisation réfléchie en concertation large, avec participation des équipes d'encadrement, des usagers, du personnel d'entretien, des résidents, de l'architecte des bâtiments de France, etc.

Porteur de la réalisation

Association départementale des pupilles de l'enseignement public
PEP 64
Le hameau Bellevue
Avenue de la gare
BP 10
64270 Salies-de-Béarn
Tél. : 05 59 38 05 97

Bas-Rhin 67

Bien vieillir chez les personnes handicapées mentales

Présentation

Le foyer d'accueil médicalisé de 26 lits à Ostwald, à proximité de Strasbourg, comporte trois niveaux pour une surface habitable totale de 1 780 m². Le bâtiment a ouvert ses portes en janvier 2011. La finalité du foyer est d'offrir un accueil adapté aux personnes handicapées mentales vieillissantes dont l'état physique et mental laisse présager d'un besoin de médicalisation, de soins et d'une prise en charge individualisée qui vise l'autonomie selon les capacités, le maintien des acquis, le bien-être, une vie sociale diversifiée.

Cette opération, qui a bénéficié d'un accompagnement du CEP CICAT (centre d'information et de conseils en aides techniques) de Strasbourg, est un très bon exemple de conception universelle associée à une qualité architecturale du bâtiment et des espaces intérieurs non stigmatisants.

Le foyer est implanté au centre de la cité, en face de l'hôtel de ville et des commerces de première nécessité. Le tram met le foyer à 15 min du centre de Strasbourg.

Caractéristiques

Le projet a créé un réflexe autour de l'accessibilité. Les choix techniques vont souvent au-delà des exigences de la réglementation. Les besoins des usagers (résidents et soignants) ont été pris en compte de manière très approfondie : conception spécifique de mobilier adapté non stigmatisant, choix des couleurs et des contrastes, notamment des sols, facilitant le repérage, créant différentes ambiances, permettant un guidage intuitif, mise en œuvre d'appels « malades », flashs de signalisation. Il s'agit d'un bâtiment très haute performance énergétique : isolation, panneau solaire pour la production d'eau chaude, menuiserie en aluminium à rupture thermique... La gestion du projet (concertation, suivi de chantier, évaluation) a permis une réalisation de qualité du point de vue de l'accessibilité et de la qualité d'usage. La communication a été soignée à toutes les échelles et sur toutes les étapes du projet (visites organisées, conférences de presse, articles, etc.).

Porteur de la réalisation

Association Travail et Espérance
18, rue François-Arago
67380 Lingolsheim
Tél. : 03 88 77 22 09

Saône-et-Loire 71

Concevoir un ensemble accessible

Présentation

Le clos Liochon, résidence neuve de dix logements en R+3, et un commerce ont été réalisés dans le cadre de la restructuration d'un îlot urbain de la ville de Mâcon. L'opération a été livrée en mai 2011. Cette résidence propose une composition architecturale entre ancien et contemporain. La conservation de la façade ancienne a permis de préserver l'architecture locale, en s'intégrant parfaitement au quartier. Les deux logements situés en rez-de-chaussée bénéficient d'aménagements intérieurs et d'équipements adaptés plus spécifiquement aux personnes circulant en fauteuil roulant.

Caractéristiques

Il s'agit d'un bon dossier d'opération de logements type ne présentant pas d'innovation majeure mais correctement mené du début à la fin. La prise en compte tout au long du projet des différentes réglementations a permis leur meilleure intégration.
La réalisation est de qualité grâce aux échanges constants entre maîtrise d'œuvre et contrôleurs techniques sur l'accessibilité. Les consommations énergétiques ont été réduites grâce au travail sur la réduction des surfaces des parties communes. Le bâtiment est très haute performance énergétique 2005. Une des contraintes, liée à la conservation de l'ancien mur, a été correctement traitée, avec notamment la mise en place délicate d'un ascenseur, non obligatoire, desservant les sept demi-niveaux.

Porteur de la réalisation

Mâcon Habitat
44, rue Rambuteau
71000 Mâcon
Tél. : 03 85 21 63 73

Paris 75

De vrais logements spécialisés

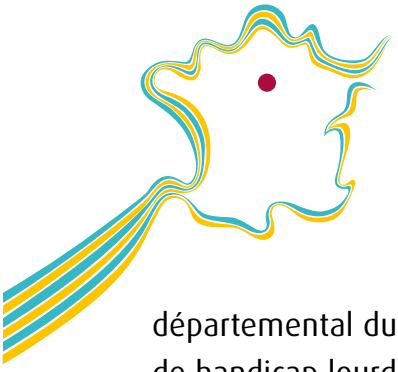

Présentation

Dix logements ULS (unités de logements spécialisés) adaptés aux personnes atteintes de handicaps lourds et trois logements pour personnes atteintes de trisomie 21 ont été réalisés au cœur d'une opération de reconstruction de 62 logements, 15-17 rue Villiot dans le 12e arrondissement de Paris. Cette opération s'inscrit dans les objectifs fixés par le schéma départemental du handicap de Paris et favorise la vie autonome des personnes en situation de handicap lourd et durable. Tous les appartements répondent à la réglementation issue de la loi du 11 février 2005. De plus, 13 logements ont été adaptés avec l'installation d'équipements appropriés et un système de domotique. Les bâtiments se situent au cœur d'un quartier desservi par le RER, le métro et des bus accessibles. Les bâtiments (SHON de 5 210 m²) répondent aux exigences des certifications Qualitel et Habitat et Environnement avec l'option très haute performance énergétique classe A.

Caractéristiques

Le projet possède d'indéniables qualités urbanistiques et esthétiques. Il a permis d'engager une réflexion sur une nouvelle manière de vivre ensemble, basée essentiellement sur la générosité des espaces extérieurs privatifs (balcons) et collectifs (sols). Grâce au travail et à la collaboration de tous les acteurs sur cette opération (maîtrise d'œuvre, entreprise générale et maîtrise d'ouvrage), la qualité d'usage des logements a pu être grandement améliorée : accessibilité facilitée de tous les espaces de vie, qualité et simplicité d'utilisation des bâtiments.

Les logements favorisent l'accès à l'éclairage naturel ; avec la domotique, le locataire peut facilement se déplacer depuis la rue jusqu'à son logement ; chaque locataire reçoit lors de son installation un dispositif d'appel d'urgence.

Porteur de la réalisation

Paris Habitat OPH
Direction de la construction et de l'investissement
21 bis, rue Claude-Bernard -
75253 Paris Cedex 05
Tél. : 01 71 37 02 83

Voirie, espace public

Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Lauréat du comité départemental

Finistère 29

Sélection du jury national

La nature pour tous

Présentation

650 mètres de sentier ont été aménagés dans un site naturel remarquable : le bois de Penfoulic, inscrit dans un site du Conservatoire du littoral à Fouesnant. Un chemin accessible à tous les handicaps (moteur, visuel, auditif, mental) permet à tous de se promener dans la nature et de comprendre l'environnement, seul ou dans le cadre de visites guidées. Ce projet s'appuie sur les ressources matérielles et humaines locales pour proposer un aménagement sobre et respectueux du site, efficace et testé par les personnes concernées. Il est, par ailleurs, entretenu par un centre pour personnes handicapées mentales.
Les contraintes liées au Conservatoire du littoral ont été pleinement intégrées et participent à la qualité et à l'innovation des aménagements.
Ce projet a été labellisé 4 handicaps par Tourisme et Handicap.

Caractéristiques

Le projet a su concilier espace naturel et exigences d'accessibilité et ce pour tous les handicaps. Les choix de conception, de pilotage et de gestion, la concertation large ont été des atouts majeurs pour la réalisation. Plusieurs innovations ont été retenues : choix de la matière des plans braille, dispositif pour les visites guidées de personnes déficientes auditives.
C'est le premier site naturel labellisé en Bretagne. La réalisation du sentier s'est accompagnée d'actions de sensibilisation des élèves des écoles. Il s'agit d'une opération remarquable : dans le cadre d'une démarche globale et ancienne d'accessibilité sur la commune, un beau projet respectueux du site dans un espace naturel littoral, simple et de qualité.

Porteur de la réalisation

Mairie de Fouesnant
Place du Général-de-Gaulle
29170 Fouesnant
Tel : 02 98 51 62 62

Lauréat du comité départemental

Manche 50

Sélection du jury national

Un lien pour la ville

Présentation

L'ascenseur urbain du mont Russel, constitué d'une tour de verre de près de 30 mètres de haut, se poursuit par une passerelle de 25 mètres de long. Cet ouvrage a permis de désenclaver le quartier de la Dollée, quartier populaire de Saint-Lô, d'environ 2 000 habitants, et le centre-ville, séparés par un dénivelé important. La réalisation de cet ascenseur public, ouvert gratuitement depuis le 10 juin 2009, répond aux normes d'accessibilité. Il crée du lien social entre les deux quartiers et met à disposition 150 places de parking proches du centre-ville. Le réaménagement du boulevard de La Dollée, au pied de l'ascenseur, offre un itinéraire agréable, lisible, sécurisé pour les usagers vulnérables en modérant la vitesse des véhicules motorisés. Cette réalisation constitue un premier maillon important de la mise en œuvre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des équipements de la commune.

Caractéristiques

Cet ascenseur prend en compte les handicaps physique, visuel (un signal visuel indique le niveau de l'étage atteint), bientôt auditif (un dispositif sonore, à l'intérieur de la cabine, est à l'étude pour informer le public du niveau atteint de l'ascenseur). Le sol est en béton désactivé, la passerelle bénéficie d'un éclairage latéral de balisage dans l'épaisseur de la bordure métallique. Au niveau de l'entrée basse de l'ascenseur, quatre places de stationnement réservé sont situées à proximité immédiate de l'accès à la cabine d'ascenseur et une bande de guidage permet de rejoindre l'entrée. Le cheminement principal, de 3 m de large, est identifiable et lisible de par sa couleur et sa continuité ; aucun obstacle ne vient gêner le cheminement, l'ensemble du mobilier urbain étant intégré dans des alcôves en « surlargeur » du cheminement (corbeilles, bancs, candélabres, signalétique...). Des plateaux surélevés permettent de réduire la vitesse des véhicules motorisés et de sécuriser les traversées piétonnes. Cet aménagement intègre les préoccupations de sécurité routière et de sûreté urbaine (vidéo-surveillance installée dans la cabine de l'ascenseur, sur la passerelle et à l'entrée haute).

Porteur de la réalisation

Saint-Lô Agglomération
101, rue Alexis-de-Tocqueville
50100 Saint-Lô Cedex
Tel : 02 14 29 00 30

Marne 51

Les sens en éveil

Sélection du jury national

Présentation

La commune de Haussimont réfléchit à sa politique d'attractivité, et notamment à l'amélioration du cadre de vie et de l'offre touristique. La création d'un jardin des Sens en est une étape. Ce dernier présente cinq chambres végétales, chacune étant consacrée à l'un de nos sens : l'odorat, le toucher, l'ouïe, la vue et le goût. La prise en compte de tous les handicaps a été un objectif essentiel. L'aménagement dimensionnel tel que les largeurs, les pentes, le confort, les matériaux des cheminements est conçu pour faciliter le déplacement des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Les mobiliers urbains tels que les bancs, les tables, les panneaux d'information sont rendus détectables à l'aide d'éléments contrastants pour les personnes aveugles ou malvoyantes.
Des technologies nouvelles pour la diffusion des informations par des bornes sonores et visuelles ou par le renvoi des messages sur les téléphones mobiles sont utilisées pour améliorer l'accessibilité des personnes sourdes ou aveugles. Par ailleurs, ce jardin des Sens s'inscrit dans une véritable démarche de développement durable : gestion de l'eau, maîtrise des produits chimiques et sauvegarde de la biodiversité avec un bois aménagé en réserve pour la faune et la flore.

Caractéristiques

Le point fort est le concept en lui-même : jardin du confort pour tous, sans exclusion.
En complément des aménagements plus classiques, l'utilisation des nouvelles technologies améliore l'accessibilité pour les personnes handicapées. L'aspect environnement est un élément fort. Outre la volonté d'embellissement des lieux, la collectivité locale a engagé une véritable démarche de développement durable. L'aménagement d'un bois pédagogique a pour objectif le développement de la biodiversité de la faune et de la flore.

Porteur de la réalisation

Commune de Haussimont
16, rue Saint-Gengolf
51320 Haussimont
Tél. : 03 26 67 46 69

Vienne 86

Les piétons à l'honneur

Sélection du jury national

Présentation

La commune de Sommières-du-Clain se situe à une quarantaine de kilomètres au sud de Poitiers, à la croisée de deux axes principaux : la RD1 reliant Gençay à Civray et la RD25 en direction de Château-Garnier.
Elle compte 800 habitants ; 30 % ont 60 ans et plus. En 2008, la commune a mis à l'étude son plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE). La mise en œuvre du PAVE a consisté principalement à assurer la continuité du déplacement sur l'espace public avec le souci de créer les conditions optimales pour l'accès aux équipements publics et aux commerces. Les principaux travaux ont consisté en la réalisation de traversées, de plateaux surélevés, de cheminements piétons, la suppression de marches et la création de trottoirs.

Caractéristiques

Les réalisations visent à sécuriser le déplacement des piétons, et notamment à répondre aux besoins des personnes handicapés physiques et aux personnes malvoyantes. La commune a d'ailleurs réalisé les travaux sous le slogan « accessibilité, des aménagements pour tous ».
En sus des travaux cités, il s'agit de :
- la création d'une passerelle pour le franchissement du ruisseau le Bé ;
- la création d'une passerelle bois pour le franchissement d'un mur de soutènement ;
- la création d'espaces végétalisés entre chaussée et trottoir afin d'éloigner le déplacement des piétons de la circulation. Ce sont des aménagements intéressants et volontaires, surtout pour une commune de si petite taille, à faire reproduire.

Porteur de la réalisation

Commune de Sommières-du-Clain
2, place de la Mairie
86160 Sommières-du-Clain
Tél. : 05 49 87 70 14

Hautes-Alpes 05

Neige pour tous

Présentation

Le centre d'oxygénation de Gap-Bayard propose, sur 220 ha, de nombreuses activités liées aux activités nordiques (50 km de piste de ski de fond, luge, biathlon...). Il a développé en complément une offre accessible aux personnes handicapées : une piste a été aménagée spécifiquement, des luges adaptées et une « pulka » ont été acquises ; des moniteurs et accompagnateurs, dont six pisteurs secouristes, permanents et bénévoles, ont été formés à l'accueil des personnes handicapées et à leur encadrement durant les activités ludiques et sportives pratiquées. Des journées d'animation Neige pour tous sont régulièrement organisées, l'accent étant mis sur la mixité entre personnes à mobilité réduite et personnes valides. Le succès de ces activités a conduit le centre à proposer une offre alternative en basse saison à destination du public handisport, permettant la pérennisation de la structure et des emplois sur le site.

Caractéristiques

La grande originalité de la démarche, son volontarisme et son inscription dans un objectif économique, social et touristique, ont créé un partenariat avec les associations sportives, le conseil général des Hautes-Alpes et le conseil régional PACA. La qualité d'usage (accessibilité pour tous, sécurité) et la qualité environnementale (labellisation 4 nordiques) font de cette opération, dans un site exceptionnel, une offre sportive très largement fréquentée.

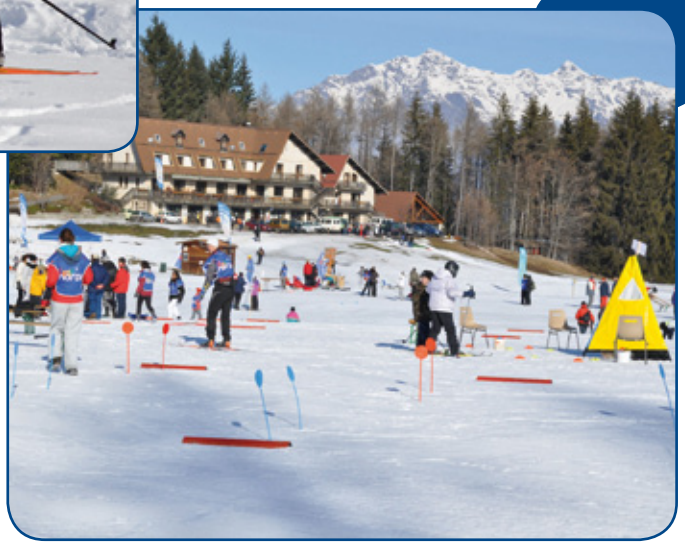

Porteur de la réalisation

Mairie de Gap
3, rue du Colonel-Roux
05007 Gap Cedex
Tél. : 04 92 53 18 36

Alpes-Maritimes 06

Un cœur de ville humanisé

Présentation

La place du Pin et la rue Bonaparte à Nice, de conception plutôt routière surdimensionnée, ont été transformées en place traversante assurant des liaisons piétonnes, notamment avec la place Garibaldi où sont situés des arrêts de transports collectifs, bus et tramway. La place est désormais gérée comme une zone de rencontre, où la priorité a été redonnée aux piétons. Un effort particulier a porté sur la prise en compte des personnes handicapées visuelles, notamment par la mise en œuvre de bandes de guidage et de potelets multisensoriels en entrée et sortie de cette zone, afin de sécuriser les déplacements sur ce nouvel espace qu'il importe de pouvoir maîtriser.

Caractéristiques

Le réaménagement de la place du Pin et de la rue Bonaparte s'inscrit dans le contexte de réappropriation d'un lieu de vie emblématique, bordé par de nombreux commerces. La complémentarité du projet, requalification urbaine sur 3 350 m² (recalibrage de l'emprise des voiries, piétonnisation et réduction du stationnement sur la zone, implantation de bacs plantés d'arbustes méditerranéens, banquettes sous les pins, embellissement des façades) et prise en compte des handicaps visuel et moteur, offre l'opportunité à ce quartier de créer une nouvelle polarité, où il fait bon s'attarder. On note l'installation de places de stationnement réservées, un élargissement des trottoirs avec des bordures contrastées et une balise audio-radiocommandée au croisement de plusieurs cheminements. La commission d'accessibilité de la ville de Nice a concerté largement avec la direction des espaces publics, les associations de riverains, de commerçants et de personnes handicapées ; une information à chaque stade du processus a été faite.

Porteur de la réalisation

Communauté urbaine
de Nice-Côte-d'Azur
405, promenade des Anglais
06364 Nice Cedex 4
Tél. : 06 08 35 81 41

Gard 30

Un poumon vert accessible

Présentation

La ville de Nîmes possède un espace naturel ouvert au public, le bois des Espeisses, véritable poumon vert pour l'agglomération, comportant des sentiers balisés et des aménagements de qualité. La volonté de la ville a été de faciliter son accès aux personnes à mobilité réduite. Le sentier de l'Yeuseraie a été aménagé spécialement : l'aménagement de deux circuits (600 m et 1 000 m) a nécessité un travail important pour s'affranchir des contraintes topographiques. Un soin tout particulier a été apporté à la prise en compte notamment des personnes handicapées sensorielles et mentales, par la mise en œuvre d'éléments de guidage et d'une signalétique adaptée (pictogrammes, contrastes, choix des polices, simplification des messages...)

Caractéristiques

L'idée du projet a été de le concevoir avec la même logique et les mêmes centres d'intérêt que le reste de l'espace, afin de ne pas différencier les visiteurs entre eux. Un partenariat établi dès le démarrage a permis une véritable implication, y compris en termes de prise de décision, de l'ensemble des acteurs de l'accessibilité du territoire et des futurs bénéficiaires du site : institutionnels, associatifs, grand public... Cette ambition s'est notamment exprimée à travers le travail réalisé sur la signalétique et l'information, qui dépasse le simple aspect fonctionnel pour apporter un réel complément éducatif et enrichissant (éducation à l'environnement, formation aux parcours d'orientation), comme sur la prise en compte des handicaps visuels, avec un travail conséquent sur le repérage visuel et la détectabilité tactile des cheminements, le recours à un fil d'Ariane aux intersections, l'utilisation du braille...

Porteur de la réalisation

Mairie de Nîmes
Place de l'Hôtel-de-Ville
30033 Nîmes Cedex 9
Tél. : 04 66 76 84 94

Hautes-Pyrénées 65

Promenade sur une ancienne voie ferrée

Présentation

La voie verte des Gaves est située en milieu rural et joint les villes de Lourdes et Pierrefitte-Nestalas. C'est un axe de circulation de 18 km, longeant le gave de Pau, ouvert à tous les moyens de locomotion non motorisés.

Le souhait de le rendre accessible à l'ensemble des handicaps (moteur, mental, auditif et visuel) s'est appuyé sur les critères du label Tourisme et Handicap. Des barrières protègent le parcours. Une signalétique a été mise en place aux quatre accès principaux avec stationnement possible, plan, durée, services, etc. Les handicaps sont traités par des contrastes de couleur, la hauteur de lecture avec une calligraphie simple, des annonces sonores, des transcriptions en braille, des cheminements délimités tactilement.

Caractéristiques

Les différents équipements d'une ancienne voie ferrée ont été améliorés et mis gratuitement à disposition de la population locale et des touristes. L'intermodalité a été recherchée par des aménagements de parkings en plusieurs points ainsi que des connexions multiples avec les transports en commun. La sécurité est garantie pour l'ensemble des usagers et les piétons disposent d'une bande spécifique. En parallèle, une action pour la gestion de la rivière est menée. Une information vers les partenaires (institutionnels, associations...) et le grand public a été faite régulièrement et les partenariats sont nombreux pour l'animation de la voie verte. Les éléments les plus appréciés dans cet aménagement sont la beauté des paysages et de l'environnement, la signalétique touristique et la qualité du revêtement du parcours (enquête 2009). Cette réalisation, notamment présentée à la 5e Conférence européenne des Voies vertes à Madrid, a été portée par le syndicat mixte pour le développement rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, propriétaire-exploitant du site.

Porteur de la réalisation

Syndicat mixte pour le développement rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost
4, rue Michelet
65100 Pau
Tél. : 05 62 42 64 98

Rhône 69

Échanger et dupliquer

Présentation

Le Grand Lyon a réalisé un chantier pédagogique sur la mise en accessibilité du carrefour entre la rue du Lac et la rue Paul Bert lors de son réaménagement. L'objectif était de créer une synergie entre les différentes associations de personnes handicapées et les services techniques, au profit d'une amélioration du confort et de la sécurité de tous les types de déplacements et plus particulièrement des piétons. La réalisation a intégré les exigences d'accessibilité pour tous les types de handicap : les personnes handicapées motrices, les personnes déficientes visuelles, les autres personnes à mobilité réduite mais aussi les personnes ayant un handicap lié à la communication.

Caractéristiques

Ce projet a été coconstruit et coréalisé par les associations et les différents services du Grand Lyon, dont la Commission intercommunale d'accessibilité. Il a mis en évidence le fait qu'il n'existe pas de petit projet : chaque projet de voirie est complexe et complet...
Ce dialogue a permis :
- pour les associations, de la compréhension partagée, déroulement d'un chantier, complexité, contraintes techniques ;
- pour les services techniques, au-delà de la réglementation, mieux comprendre et mieux répondre aux besoins des différents types de handicap en recherchant la qualité d'usage.
Le chantier pédagogique a été aussi une façon plus efficace et plus pragmatique de sensibiliser les différents agents des services travaillant au quotidien sur l'espace public (du maître d'ouvrage à l'ouvrier d'exécution, en passant par le maître d'œuvre d'étude et de suivi de travaux) ;
- une évaluation en continu : plusieurs réunions et visites de chantier (présentation du projet, chantier en cours, visite de restitution) ont été organisées avec les membres du groupe de travail. À ces réunions formelles, se sont ajoutées les visites informelles quasi quotidiennes des usagers les plus impliqués pour poursuivre le dialogue avec les techniciens.
Cette expérience, renouvelable, se diffuse largement au sein des autres équipes chargées de travaux similaires.

Porteur de la réalisation

Grand Lyon
20, rue du Lac
BO 3103
69399 Lyon Cedex 03
Tél. : 04 78 95 70 61

Seine Maritime 76

Les joies balnéaires

Présentation

La plage de Saint-Jouin-Bruneval peut accueillir jusqu'à 3 000 personnes par jour pendant la période estivale. Sa réhabilitation a visé notamment l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite.
La requalification de la promenade longeant le front de mer a permis, grâce à des passages transversaux, de relier facilement poste de secours, pôle nautique, douches, toilettes, restaurants, parking et cabines de plage sans rupture de niveaux. Une cale de mise à l'eau a été adaptée. Les bâtiments réhabilités prennent en compte les réglementations d'accessibilité, en particulier pour les espaces ouverts au public (vestiaires, accueil...). Les équipements créés proposent des cabines et un bloc sanitaire accessibles aux personnes handicapées. La plupart des activités proposées l'été par le pôle nautique sont accessibles aux personnes handicapées. Tous les appareils sont adaptés : char à voile double, catamaran double... Un lève-personne électrique et un Tiralo sont mis à disposition gratuitement.

Caractéristiques

La volonté d'intégration du projet dans le site illustre sa qualité environnementale : création de petits bâtiments à l'aspect sobre, utilisation de matériaux comme le bois et les galets, cabines de plage en bois reconstitué, toilettes sèches, douche alimentée à l'aide d'un système de pompage, eau chauffée par énergie solaire... Le projet a pu profiter d'un partenariat efficace et volontaire : intervention de plusieurs partenaires institutionnels (CAUE, région, CDT) mais aussi associations représentant les personnes handicapées, que ce soit au niveau de la concertation ou de la participation au projet.

Porteur de la réalisation

Commune de Saint-Jouin-Bruneval
1, place Major-Général-John-Frost
76280 Saint-Jouin-Bruneval
Tél. : 02 35 20 74 43

Somme 80

Redynamiser un quartier par l'accessibilité

Présentation

L'opération dite gare La Vallée, représentant un enjeu fort de par sa situation proche du centre-ville, a consisté en la requalification d'un espace de 20 000 m². Il convenait de redynamiser ce quartier vieillissant et de revaloriser l'image de la ville pour le voyageur descendant du train par la création d'un espace accessible à tous et plus urbain. L'ambition était d'améliorer radicalement les espaces publics et d'accompagner la construction de nouveaux logements et d'espaces de bureaux. Les aménagements réalisés contribuent à améliorer la sécurité urbaine et routière et la qualité d'usage pour tous avec une attention toute particulière pour faciliter les déplacements des personnes à motricité réduite et des personnes aveugles ou malvoyantes. La voirie et les espaces ouverts au public ont été repensés. Un travail sur toutes les interfaces a été réalisé avec une amélioration de la desserte des bâtiments situés le long des espaces publics et de l'accès aux transports en commun.

Caractéristiques

Des travaux importants ont été réalisés pour faciliter la chaîne du déplacement dans le respect de la réglementation accessibilité, tout en veillant à la qualité d'usage : trottoirs, mise à zéro ou diminution des seuils et des marches, contrastes visuels, répétiteurs sonores, bancs... L'adaptation du quai d'arrêt des 12 lignes de bus a fait progresser le nombre de voyageurs et un second arrêt bus a dû être installé. La concertation avec les associations, les riverains et la population a permis de répondre aux besoins et d'enrichir les différents partenaires des attentes et problématiques de l'autre. L'aménagement du parvis de la gare, travaillé avec la SNCF, complète le chantier de réfection de la gare.

Porteur de la réalisation

Amiens Métropole
Place de l'Hôtel-de-Ville
BP 2720
80027 Amiens Cedex
Tél. : 03 22 97 10 73

Aube 10

Se promener entre lac et faune

Le parc naturel régional de la forêt d'Orient a souhaité créer, au cœur de ses 50 hectares de forêts, prairies et mares, un espace de découverte de la nature par tous. Un sentier pédagogique appelé sentier des Sens a été spécialement aménagé pour les personnes handicapées. Il chemine sur la presqu'île de Luxembourg-Piney, au bord du lac d'Orient et dessert trois observatoires dont deux sont dotés d'accès adaptés aux personnes handicapées. Ces observatoires présentent la faune forestière contemporaine aux côtés de la faune ancestrale (aurochs, cheval Tarpan et élan d'Europe). Cette réalisation, dont l'avant-projet et la maîtrise d'œuvre ont été réalisés par l'ONF, a fait l'objet d'un suivi par un comité de pilotage auquel ont été associés les représentants d'associations des quatre grandes familles de handicap. Le projet s'intègre dans le parc naturel en résolvant de manière satisfaisante l'équation accessibilité aux handicaps moteur, auditif, visuel et mental et maintien du caractère naturel des espaces.

Porteur de la réalisation

Parc naturel régional de la forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 Piney
Tel. : 03 25 43 81 94 Mél : info@pnrfo.org

Doubs 25

Ouverture raisonnée d'un site naturel

La Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon et le conseil régional Franche-Comté ont travaillé à la réhabilitation d'un sentier de visite des tourbières, avec l'ambition d'une ouverture raisonnée à tous les publics. Un comité de pilotage a été créé en partenariat avec des personnes handicapées. Les réalisations ont été testées et validées tout au long de la fabrication par des personnes aveugles ou en fauteuil roulant. Le sentier d'une largeur de 1,50 m est équipé, tous les 30 m, de sur-largeurs pour permettre le croisement des fauteuils et des poussettes et, tous les 100 m, de repose-fesses. Le cheminement est en bois rainuré et certains passages sont réalisés avec des morceaux d'écorces de bois compactés ou du sable durci.
Des planchettes-guides, sur l'intégralité du parcours, délimitent tactilement le cheminement.
Les zones en eau, pouvant présenter un danger, ont été aménagées avec des garde-corps et des pictogrammes jaunes (triangle attention danger).

Porteur de la réalisation

Communauté de communes Frasne-Drugeon
3, rue de la Gare - 25560 Frasne
Tél. : 03 81 49 88 84

Drôme 26

Reconquête des berges

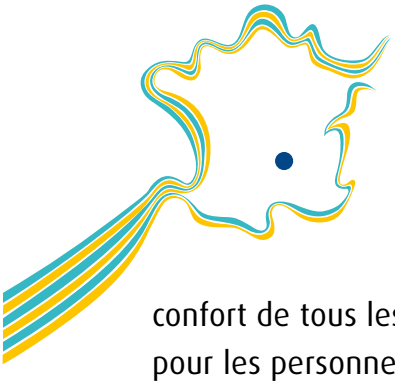

La ville de Bourg-de-Péage a mené une opération de réfection des berges de l'Isère en aménageant 1 700 mètres et en construisant une passerelle piétonne permettant de relier Romans.
Cet espace est totalement accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite : trottoirs, espaces de jeux pour enfants, ponton... Une attention toute particulière a été apportée afin de garantir la sécurité et le confort de tous les utilisateurs de cet espace : piétons (avec une attention toute particulière pour les personnes ayant des troubles visuels), vélos (piste de 3 m de large)...
L'ensemble de cette réalisation a été mené en concertation avec les associations dès la phase projet et durant les travaux.

Porteur de la réalisation

Mairie de Bourg-de-Péage
Rue du DC-Eynard - BP 31 - 26031 Bourg-de-Péage Cedex
Tél. : 04 75 72 74 77 Mél : logement@mairiebdp.fr

Pyrénées Atlantiques 64
Deux-Sèvres 79

Pause obligatoire sur l'autoroute

La société ASF (Autoroutes du sud de la France) a souhaité faire évoluer la qualité d'accueil de ses aires de repos en plaçant l'humain au cœur de leur conception. Il importe que les conducteurs s'arrêtent régulièrement pour profiter d'une pause régénératrice et importante pour la sécurité de tous. Plusieurs actions successives, réalisées en collaboration notamment avec la Fondation Garches, ont permis d'identifier les non-conformités, de recueillir les besoins des personnes handicapées et d'intégrer les exigences de l'accessibilité dans la charte de qualité visuelle. Devant la difficulté de rendre accessible toute une aire de repos, le principe de la création d'un espace convivial autour du bloc sanitaire a été retenu. Il doit servir de base pour les différents réaménagements à venir. Ainsi les aires d'Urrugne et de Gript-Nord ont bénéficié, après diagnostic, d'un réaménagement permettant de répondre aux besoins des personnes handicapées ou à mobilité réduite. Les deux places de stationnement de 3,30 m de large ont été placées au plus proche du bloc sanitaire. Elles sont dotées d'un système de détection automatique de présence permettant de hausser le niveau d'éclairement. La qualité des cheminements est assurée grâce à une mise aux normes de la voirie.

Porteur de la réalisation

ASF

Direction régionale Sud Atlantique Pyrénées
2 allée de Baroilhet – BP 166
64204 Biarritz Cedex

Direction régionale Ouest Atlantique
A10 – Échangeur 33
79360 Granzay Gript

Hérault 34

Circulation douce

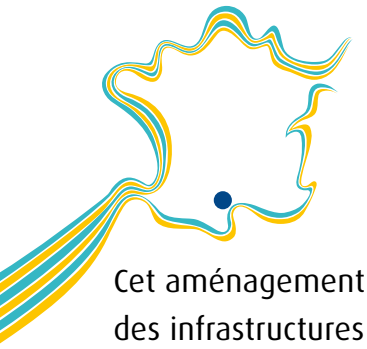

La ville de Grabels a souhaité réaliser une liaison douce pour doubler la route qui mène à Montpellier. Cet aménagement d'un linéaire de près de 900 mètres a été réalisé afin d'améliorer les déplacements doux en prolongation de la piste cyclable mise en place par le conseil général, en sortie de la commune sur une route départementale.
Cet aménagement est respectueux des attentes de chacun des utilisateurs. Une modification des infrastructures routières a été opérée pour renforcer la sécurité des utilisateurs. Le mobilier urbain complète utilement cet espace conçu dans la concertation.
Son inauguration a été accompagnée d'une manifestation festive en présence des utilisateurs.

Porteur de la réalisation
Mairie de Grabels
1 rue du Presbytère - 34790 Grabels
Tél. : 04 67 10 41 00

Hautes Pyrénées 65

Un territoire montagnard accessible

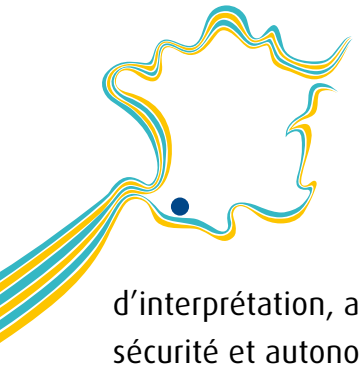

Le parc national des Pyrénées s'est engagé, avec la commune d'Arrens-Marsous, dans un programme d'actions permettant d'ouvrir à tous les publics la zone d'entrée du parc national ainsi que la haute vallée du Tech. Des zones de stationnement, des tables de pique-nique accessibles et ombragées avec cheminements adaptés pour les relier, un sentier d'interprétation, ainsi que la Maison du parc existante ont été aménagés pour accueillir en toute sécurité et autonomie les personnes handicapées motrices, visuelles, auditives ou mentales.
Tout a été conçu en privilégiant l'utilisation de matériaux rustiques, résistants aux intempéries.
Chaque site a été analysé et adapté pour qu'il restitue au visiteur, quel que soit son handicap, le meilleur aspect et l'originalité de son agencement. Les objectifs d'accueillir un public le plus large possible, lui faire découvrir les richesses naturelles du lieu, quel que soit le handicap, offrir une multitude d'entrées sur la haute montagne, partager les connaissances et les mettre à disposition par des outils adaptés pour tous, voulus par les promoteurs semblent bien atteints.

Porteur de la réalisation
Parc national des Pyrénées
2 rue du 4-Septembre - 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 54 16 41

Haute-Vienne 87

Le plein-air pour tous

La ville de Panazol a souhaité créer des activités de loisirs, de rencontres au plus près des habitations des familles, afin de favoriser le lien social et développer le vivre ensemble, en s'assurant que tous les publics pourront bénéficier de ces équipements. L'aire de loisirs de Auzettte-Morpiénas, de six hectares, implantée au cœur d'un quartier social, se situe à la lisière de la ville sur un terrain vallonné qui descend vers la vallée de l'Auzelle. La commission communale d'accessibilité a été associée dès la conception du projet et a suivi sa réalisation. Quatre portes d'entrée permettent à tous les types d'usagers d'accéder à cet espace : piétons par une desserte piétonne ou en transport collectif avec un arrêt adapté, randonneurs, automobilistes avec parking adapté, vélo et sportifs du parc sport et nature. La conception en microzones permet d'associer convivialité et sécurité ; les cheminements sont particulièrement étudiés pour un partage des espaces et les équipements répondent aux attentes de tous. Un exemple à consulter pour tout promoteur d'une aire de loisirs.

Porteur de la réalisation

Mairie
Services techniques - 87350 Panazol
Tél. : 05 55 06 47 70
Mél : services.techniques@mairie-panazol.fr

Hauts-de-Seine 92

Sérénité et recueillement

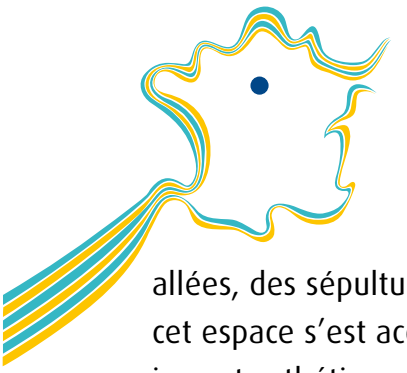

Faisant le constat que son cimetière communal n'était pas adapté à son public, 200 à 300 personnes par semaine dont beaucoup de personnes âgées, la ville d'Issy-les-Moulineaux a souhaité le rénover. Le réaménagement a permis de transformer l'image de ce site et de le rendre accessible et praticable. La voirie a été totalement repensée et refaite : trottoirs élargis, voies de circulation réduites, mise à niveau des allées, des sépultures, rampes d'accès, installation de bancs, signalétique... La requalification de cet espace s'est accompagnée d'un travail important au niveau des plantations, qui a eu un fort impact esthétique, donnant au nouveau cimetière une allure de parc boisé.

Porteur de la réalisation

Atelier d'urbanisme et de développement durable
Centre administratif municipal
47 rue du Général-Leclerc
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 41 23 88 02

Transport

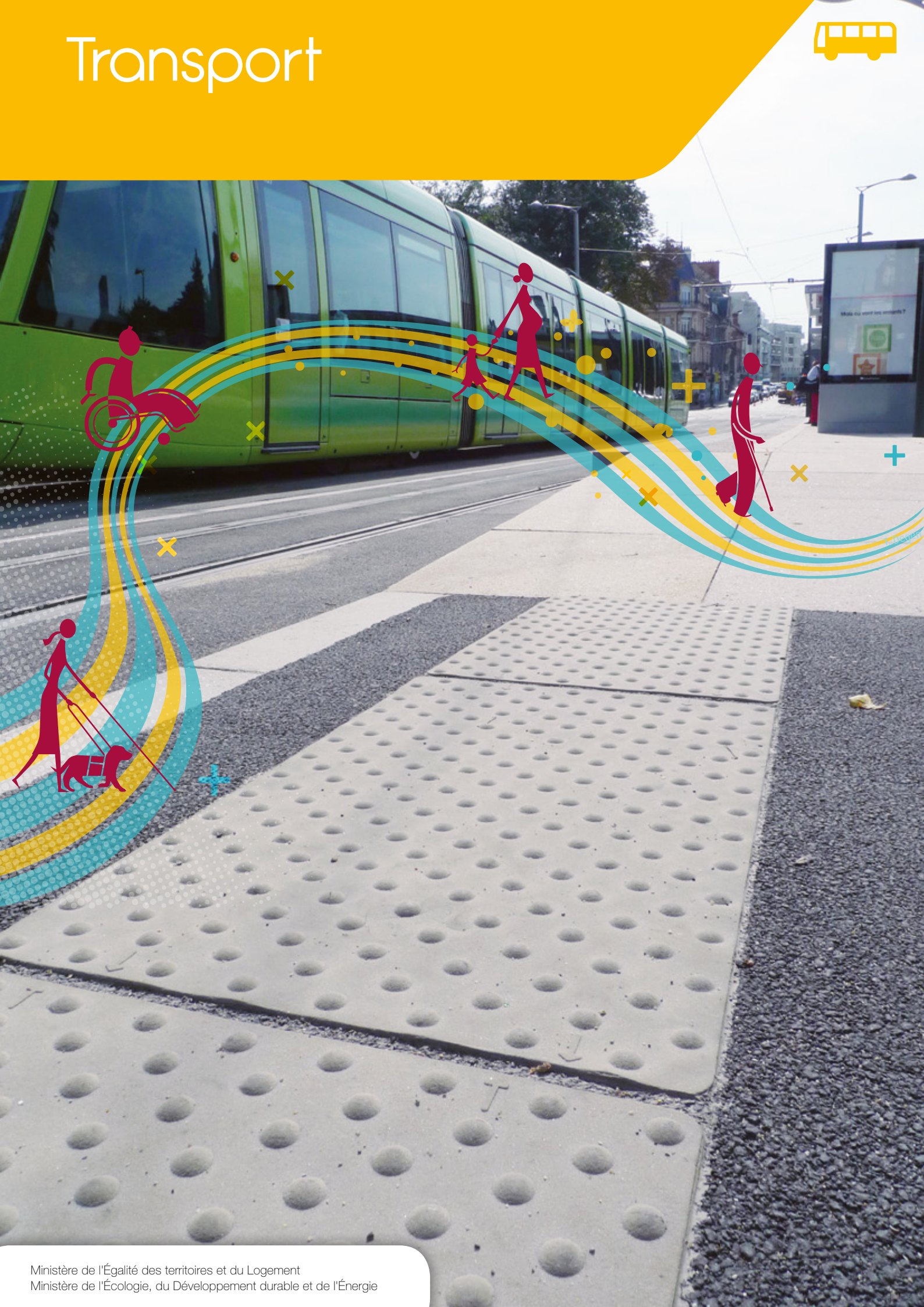

Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Lauréat du comité départemental

Corrèze 19

Sélection du jury national

Volontarisme dans une ville moyenne

Présentation

Les 15 communes qui constituent la communauté d'agglomération de Brive se sont unies autour d'une même volonté : mettre en place des politiques et des actions publiques adaptées aux besoins des populations, plus performantes et plus efficaces aux services des habitants.
L'agglomération de Brive, 80 000 habitants, a profité du renouvellement de sa délégation de service public pour devenir propriétaire de la flotte de bus de son réseau de transports collectifs et a acquis 18 véhicules neufs accessibles, soit la quasi-totalité de sa flotte. Elle a également mis à profit ce changement pour commencer la mise en accessibilité des 76 arrêts les plus fréquentés avec l'appui des communes concernées.

Caractéristiques

L'agglomération mène une politique volontariste en matière de transports collectifs et a notamment élaboré un plan de déplacements urbains, sans y être contrainte.
Elle présente une palette complète de possibilités : transport urbain, transport à la demande, transport scolaire et un service de transport spécialisé pour personnes handicapées.
L'agglomération de Brive a également mis en place une navette gratuite accessible, desservant le centre-ville à partir d'un parking gratuit doté de sept places réservées aux véhicules de personnes handicapées vers des arrêts accessibles. À noter qu'à Brive, une ligne de transport collectif est qualifiée d'accessible à la double condition que l'ensemble des arrêts de bus et les matériels roulants affectés soient accessibles. La fin de l'opération est programmée pour 2015.
Le projet prévoit de prendre en compte la totalité de la chaîne du déplacement.

Porteur de la réalisation

Communauté d'agglomération
de Brive
9,rue Léo-Lagrange
19100 Brive
Tél. : 05 55 74 93 01

Lauréat du comité départemental

Hauts-de-Seine
92

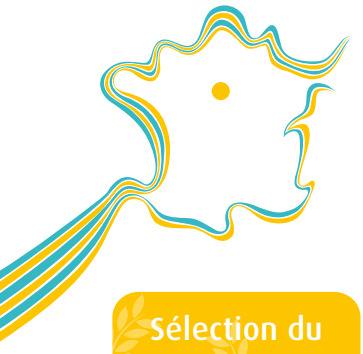

Sélection du jury national

Une passerelle entre ville et train

Présentation

La mise en accessibilité de la gare du Val d'Or à Saint-Cloud permet à tous, quel que soit le type de handicap, d'utiliser cette infrastructure. La volonté de la SNCF est de pouvoir assurer un cheminement accessible à tous en toute autonomie depuis les différents points d'entrées de la gare (dépose minute, taxis, bus...) jusqu'à un point d'accueil.
Le projet devait prendre en compte la configuration du site, des coteaux Saint-Cloud, de la desserte ferroviaire, du terrain exigu et de la proximité du mont Valérien. La nouvelle passerelle publique située en milieu de quai est un cheminement urbain essentiel pour la ville qui permet aux habitants de passer de la partie basse vers la partie haute. Elle est constituée d'une plate-forme qui a une double fonction : enjamber l'ensemble des voies et desservir les quais. L'ensemble propose quatre ascenseurs, quatre escaliers fixes et deux escaliers mécaniques.

Caractéristiques

La passerelle est l'élément phare du dossier par ses multiples fonctions : déplacements dans la ville, point touristique, accès à l'espace ferroviaire et aux quais. Le cheminement, accessible et sûr pour les personnes à mobilité réduite, est favorisé par une grande visibilité des accès, par des ascenseurs et des escalators, par un éclairage performant et contrasté sur la passerelle et sur les quais. Il existe aussi une flèche sonore, des bandes de guidage double, des rampes pour personnes à motricité réduite pour libérer les ascenseurs. Une information étudiée offre un personnage virtuel, Jade, qui traduit en langue des signes française les annonces sonores en gare. Cette réalisation, pour un usage facile et agréable, apporte un plus aux déplacements piétons aussi bien pour le train que pour le fonctionnement urbain de la cité.

Porteur de la réalisation

SNCF – Gares et connexions
16, avenue d'Ivry
75013 Paris
Tél. : 01 80 50 03 31

Île-de-France

Des transporteurs « sympas »

Sélection du jury national

Présentation

Depuis 2004, l'entreprise G7 a investi dans des véhicules aménagés et met à disposition en Île-de-France une flotte de taxis accessibles aux personnes circulant en fauteuil roulant. Les clients réguliers peuvent s'enregistrer sur une ligne dédiée en décrivant leurs besoins spécifiques et en réservant par simple appel, avec identification pour raccourcir les délais de réponse. Les véhicules sont géolocalisés et en liaison avec le centre de gestion, permettant d'optimiser la réservation des courses.
Les conducteurs et le personnel de gestion sont formés à la prise en charge des personnes handicapées. Les artisans peuvent obtenir une aide financière lorsqu'ils sont propriétaires de leurs véhicules.

Caractéristiques

Il s'agit de l'offre, par une société de taxis, d'un service de transport public de personnes accessible aux fauteuils roulants, concernant principalement la déficience motrice.
L'utilisation d'un progiciel qui permet d'optimiser la gestion des courses et de réduire les temps d'attente lors de la réservation, la formation des conducteurs et des personnels de gestion, l'aide financière pour l'équipement des véhicules des artisans affiliés au groupe G7 sont des éléments fondamentaux pour le développement de cette activité. Le surcoût des véhicules a été un frein à l'adhésion de conducteurs affiliés. Aussi, un nouveau modèle de véhicule équipé de rampe manuelle a été choisi pour réduire le surcoût d'équipement et des efforts ont été faits dans la recherche de financement pour attirer de nouveaux conducteurs de taxi.

Porteur de la réalisation

Société Taxis G7
22/28, rue Henri-Barbusse
92110 Clichy
Tél. : 01 41 27 69 28

Haute-Garonne
31

Pour une représentation mentale des espaces

Présentation

Le réseau des transports en commun toulousain s'est construit à l'écoute et dans le respect des différents besoins de la population en termes d'accessibilité. Pour répondre aux dysfonctionnements constatés et aux nouveaux besoins exprimés lors de la phase de diagnostic qualitatif de l'accessibilité du réseau, huit volets thématiques qui se déclinent en 100 actions concrètes ont été identifiés.

Soulignant le besoin de continuité de la chaîne du déplacement qui impose une cohérence d'action avec les autorités organisatrices de transport, les gestionnaires de voirie, du cadre bâti, des espaces publics et l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication par les personnes non voyantes et malvoyantes, le recours à l'audio-description a été retenu dans le schéma directeur d'accessibilité des services et réseaux Tisséo.

Téléchargeable à partir du site internet Tisséo, l'audio-description des stations fournit les éléments nécessaires pour préparer son déplacement, visualiser mentalement une station ou bien encore le cheminement en correspondance avec un autre mode de transport.

Cette pratique a été reprise par le conseil général de Haute-Garonne.

Caractéristiques

L'audio-description consiste à concevoir et rédiger un texte de description des éléments d'ensemble visuel apportant ainsi facilité pour voyager librement et dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. Un professionnel en communication prépare un texte de description des éléments d'ensemble visuel : sujet, objet, site, documents, supports, etc. ; celui-ci est testé par un panel de personnes aveugles et malvoyantes, une nouvelle version est alors rédigée après cette expérimentation, puis le fichier consolidé est transmis aux associations membres de la commission accessibilité du Réseau Tisséo. Le texte validé est enfin enregistré par un comédien en studio. L'audio-description est téléchargeable sur le site Internet Tisséo ; il existe également des CD et des fichiers MP3.

Porteur de la réalisation

Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine
Coordinateur accessibilité Tisséo
7, esplanade Compans-Caffarelli
BP 11120
31011 Toulouse
Tél. : 05 67 77 80 40

Isère 38

« L'Access City Award » du transport collectif

Présentation

Soucieux de garantir un service public solidaire qui permette à tous de se déplacer quel que soit le type de handicap ou le niveau de ressources, le syndicat mixte des transports en commun de Grenoble (SMTC) agit depuis 30 ans en faveur de l'accessibilité. L'accessibilité est désormais concrète sur l'ensemble du réseau, tram et bus : ensemble du matériel roulant et 86 % des arrêts (97 % en 2015).
Ces aménagements, pris en charge financièrement par le SMTC, sont définis dans un cahier des charges à destination des maîtres d'œuvre et des entreprises. Ils sont le fruit d'un travail technique partenarial et d'une importante concertation avec les associations.

Caractéristiques

La tradition d'accessibilité est longue, depuis les années 1980, avec l'inauguration du premier tramway accessible au monde. Tous les types de handicap sont pris en compte, en allant parfois au-delà des prescriptions réglementaires. Un guide de l'accessibilité a été élaboré.
Un soutien financier et technique (cahier des charges commun) est apporté par le SMTC aux communes pour les aider à mettre en accessibilité la voirie à proximité des arrêts de transports collectifs : amélioration globale de la chaîne de déplacement et unité dans la réalisation des travaux qui est bénéfique pour une meilleure lisibilité des aménagements.
Grâce à une consultation systématique pour les nouveaux projets et des réunions tous les six mois avec de nombreuses associations représentant divers types de handicap, la gestion du projet est exemplaire. L'agglomération de Grenoble vient de se voir décerner une mention spéciale de « l'Access City Award 2012 » pour son action pérenne dans le domaine des infrastructures et des services publics.

Porteur de la réalisation

Communauté d'agglomération de Grenoble – Alpes Métropole / Syndicat mixte des transports en commun
Direction générale déléguée à la mobilité et aux transports
Bâtiment Le Forum
3, rue Malakoff - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 59 40 39

Lauréat du comité départemental

Marne 51

L'effervescence au profit de la ville

Présentation

Le tramway de Reims Métropole (220 000 habitants) donne un nouvel élan au transport public et un nouvel espace urbain embelli où la chaîne du déplacement a été pensée dans sa globalité. Il parcourt plus de 11 km, irrigue 23 stations et dessert plus de 70 000 habitants.
L'accent a particulièrement été mis sur la concertation et sur l'appropriation de ce mode de transport par l'ensemble des habitants. Ainsi, un accompagnement quasi personnalisé, attentif et pédagogique a été mis en place dès la phase travaux pour que chacun, et particulièrement les personnes en situation de handicap, puissent s'approprier un tram qui réponde à leurs attentes. L'arrivée du tramway a été gérée pour optimiser les transports en commun et s'interpénétrer avec le réseau bus. Pour sa part, le réseau bus, qui offre aussi un service spécialisé porte-à-porte, sera entièrement accessible en 2015. La complémentarité entre les deux services est maintenant assurée.

Caractéristiques

Ce projet aborde toutes les dimensions d'un tramway. Il inclut fortement la dimension insertion, dans la ville et dans le réseau urbain, mais aussi la dimension sociale et l'usage.
La représentation et la concertation ont été mises en place très tôt. Pour le tramway, elle s'est organisée en 2004 autour d'ateliers avec les habitants et les commerçants. Une action de sensibilisation-communication s'est déroulée sur 20 réunions, examinant les besoins. Ceux-ci ont pu être identifiés sur le terrain par la présence d'ambassadeurs chargés également d'effectuer de l'accompagnement de personnes handicapées. La méthode concertation, communication, sensibilisation propose une formule d'accompagnement innovante qui, en s'adressant à tout usager, tient fortement compte des personnes handicapées sans les stigmatiser. Le tramway, par ailleurs, allie esthétique (station, mobilier, véhicules intégrés dans le cadre urbain), sécurité et fonction urbaine : il est la « colonne vertébrale » nord-sud de l'agglomération. Il a su se faire accepter tant au niveau visuel que sonore.

Porteur de la réalisation

Reims Métropole
et commune de Reims
Hôtel de la Communauté
3,rue Eugène-Desteuque
51000 Reims
Tél. : 03 26 77 71 88

Paris 75

Les usagers, experts du quotidien

Présentation

La RATP a mis en place un processus d'évaluation d'usage à la demande, en partenariat avec huit associations représentatives des personnes handicapées, membres de son comité consultatif de l'accessibilité. Les réflexions portent sur les opérations de recherche, les expérimentations, les projets et le retour d'usage en prenant en compte tout type de handicap.

La démarche innovante met en œuvre :

- l'élaboration d'un questionnaire et la mise en place d'un plan d'action ;
- les parcours d'experts (co-administrés par des agents de la RATP et des partenaires associatifs) permettant d'examiner la conformité des autobus et du réseau ferré ;
- le carnet de voyage qui décrit l'évaluation de chacun des trajets réalisés en bus ou en RER par un participant pour connaître sa perception.

Caractéristiques

Il s'agit d'une démarche peu répandue qui cible l'usage des systèmes de transport du réseau et le ressenti des utilisateurs. Un questionnaire adapté au handicap mental a été réalisé et mis en œuvre pour la première fois en 2011. Cette démarche s'appuie sur des outils formalisés d'observation et des questionnaires qui permettent à l'exploitant de programmer des améliorations à court terme ainsi que d'orienter ses recherches à plus long terme.

Elle témoigne de la volonté d'amélioration dans la concertation de la RATP et accompagne utilement le plan lourd de mise en accessibilité des réseaux et du matériel.

Porteur de la réalisation

RATP / LAC LD 40
Mission Accessibilité
19, place Lachambaudie
75570 Paris Cedex 12
Tél. : 01 58 78 47 53

Glossaire

ADAPEI : association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales
APAHM : association Aide aux personnes à handicap moteur
CAPH : commission (inter)communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CCI : chambre de commerce et d'industrie
CDT : comité départemental du tourisme
CEP CICAT : conseil évaluation prévention – centre d'information et de conseil sur les aides techniques
CERTU : centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
CETE : centre d'études techniques de l'équipement
CLIC : centre local d'information et de coordination
CMA : chambre des métiers et de l'artisanat
DDCS : direction départementale de la cohésion sociale
DDTM : direction départementale des territoires et de la mer
DGALN : direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DGITM : direction générale des infrastructures, des transports et de la mer
DMA : délégation ministérielle à l'accessibilité
FAARE : fonds d'action pour l'accessibilité, la rénovation et l'embellissement
INSA : Institut national des sciences appliquées
L'ADAPT : Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
LSF : langue des signes française
MDA : maison départementale de l'autonomie
MSA : Mutualité sociale agricole
ONF : Office national des forêts
PAVE : plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics
PMR : personnes à mobilité réduite
RATP : Régie autonome des transports parisiens
RER : réseau express régional
SHON : surface hors œuvre nette
SMTC : syndicat mixte des transports en commun de Grenoble
THPE : très haute performance énergétique
UMIH : Union des métiers et des industries de l'hôtellerie

Conception éditoriale : SG/DICOM/DIE
Conception graphique : SG/DICOM/DIE
Illustrations : STOMP
Crédits photos : couverture : Arnaud Bouissou, Bernard Suard, Thierry Degen/METL-MEDDE - page 7 : Ville de Villebois-Lavalette – page 8 : Communauté urbaine de Dunkerque – page 9 : INSA de Lyon – page 10 : Parc national de la Vanoise – page 11 : Ville de Blanzac-Porcheresse – page 12 : Ville d'Angoulême – page 13 : Ville de Grenoble – page 14 : Ville de Nantes – page 15 : Société d'architecture SPIRALE – page 16 : Communauté de Communes de Villedieu-les-Poêles – page 17 : Conseil général de Savoie – page 18 : Communauté de l'agglomération havraise – page 19 : SARL « Torréfaction de l'Auxance » - page 20 : Préfecture de Police/Carbon 14 – page 28 : Habitat Saint-Quentinois – page 29 : Alter Domus – page 30 : Christine Jourquan – page 31 : association Aide aux Personnes à Handicap Moteur (APAHM) – page 32 : Luc Claverie – page 33 : Association Travail et Espérance – page 34 : Mâcon Habitat – page 35 : Paris Habitat – page 37 : Ville de Fouesnant – page 38 : Saint-Lô Agglomération – page 39 : Ville de Haussimont – page 40 : Ville de Sommières-du-Clain – page 41 : Ville de Gap – page 42 : Communauté urbaine de Nice-Côte-d'Azur – page 43 : Ville de Nîmes – page 44 : Syndicat mixte pour le développement rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost – page 45 : Grand-Lyon – page 46 : Ville de Saint-Jouin-Bruneval – page 47 : Amiens Métropole – page 53 : Agglo de Brive – page 54 : SNCF – Gares et connexions – page 55 : Cédric Helsly – page 56 : Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine – page 57 : Syndicat mixte des transports en commun de Grenoble / Communauté d'agglomération Grenoble – Alpes Métropole – page 58 : Reims Métropole – page 59 : RATP

Impression : METL-MEDDE/SG/SPSSI/ATL2
DICOM-DMA/BROCH/12002-1 – Octobre 2012
Imprimé sur du papier certifié écolabel européen

Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Délégation ministérielle à l'accessibilité

Tour Voltaire
92055 La Défense Cedex
Tél. 01 40 81 21 22

www.territoires.gouv.fr – www.developpement-durable.gouv.fr